



SNC • LAVALIN

Rapport de gestion

Troisième trimestre et neuf premiers mois de 2015 comparés
au troisième trimestre et aux neuf premiers mois de 2014

TABLE DES MATIÈRES

Section	Page	Section	Page
1 Sommaire – Troisième trimestre et neuf premiers mois de 2015	2	8 Liquidités et ressources financières	33
2 Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	5	9 Transactions entre parties liées	37
3 Notre entreprise	8	10 Méthodes comptables et modifications	38
4 Comment nous analysons et présentons nos résultats	9	11 Risques et incertitudes	42
5 Détail du compte de résultat	11	12 Informations trimestrielles et informations sectorielles de 2014 retraitées, par trimestre	43
6 Carnet de commandes	21	13 Contrôles et procédures	46
7 Informations sectorielles	23	14 Événement postérieur à la date de clôture	46

Le 4 novembre 2015

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

1 – Sommaire – Troisième trimestre et neuf premiers mois de 2015

1.1 – Sommaire – Indicateurs financiers

RÉSULTAT NET

> Troisième trimestre

- Au troisième trimestre de 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin s'est établi à 224,2 millions \$ (1,49 \$ par action après dilution), comparativement à 60,0 millions \$ (0,39 \$ par action après dilution) au troisième trimestre de 2014.
- Au troisième trimestre de 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités d'ingénierie et construction et d'exploitation et entretien (« I&C ») s'est établi à 33,3 millions \$, comparativement à une perte nette de 28,9 millions \$ à la période correspondante de 2014, incluant :
 - 29,4 millions \$ (22,8 millions \$ après impôts) au troisième trimestre de 2015, au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz Corporation Limited (« Kentz »), comparativement à 12,3 millions \$ (8,9 millions \$ après impôts) au troisième trimestre de 2014;
 - 13,4 millions \$ (10,2 millions \$ après impôts) au titre des coûts de restructuration au troisième trimestre de 2015, comparativement à 13,8 millions \$ (10,9 millions \$ après impôts) au troisième trimestre de 2014;
 - 5,8 millions \$ (4,4 millions \$ après impôts) au troisième trimestre de 2015, au titre des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Kentz, comparativement à 42,5 millions \$ (36,6 millions \$ après impôts) au titre du financement, des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration à la période correspondante de 2014.

De plus, il y a eu des apports plus élevés du secteur Pétrole et gaz et du sous-secteur Opérations et maintenance (« O&M »), ainsi qu'un apport positif du sous-secteur Infrastructures et construction, dont l'apport avait été négatif au troisième trimestre de 2014.

- Au troisième trimestre de 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des Investissements – concessions d'infrastructure (« ICI ») s'est chiffré à 190,9 millions \$, comparativement à 88,9 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement d'un gain net de 145,7 millions \$ sur cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy et d'un dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407, partiellement contrebalancés par la cession, au quatrième trimestre de 2014, de la participation de la Société dans AltaLink qui ne contribue plus au résultat en 2015.

> Neuf premiers mois terminés le 30 septembre 2015

- Pour les neuf premiers mois de 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin s'est établi à 355,1 millions \$ (2,35 \$ par action après dilution), comparativement à 186,7 millions \$ (1,22 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2014.

- Au cours des neuf premiers mois de 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C s'est établi à 81,8 millions \$, comparativement à une perte nette de 44,9 millions \$ pour la période correspondante de 2014, incluant :
 - 37,0 millions \$ (32,6 millions \$ après impôts) au titre d'un gain net de change pour les neuf premiers mois de 2015;
 - 71,5 millions \$ (54,8 millions \$ après impôts) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 12,3 millions \$ (8,9 millions \$ après impôts) pour les neuf premiers mois de 2014;
 - 21,6 millions \$ (16,6 millions \$ après impôts) au titre des coûts de restructuration pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 15,8 millions \$ (12,0 millions \$ après impôts) pour les neuf premiers mois de 2014;
 - 19,2 millions \$ (15,1 millions \$ après impôts) au titre des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Kentz pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 68,4 millions \$ (56,2 millions \$ après impôts) au titre du financement, des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration à la période correspondante de 2014.

L'augmentation du résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C s'explique notamment par des apports plus élevés des secteurs Pétrole et gaz, Énergie et Mines et métallurgie, partiellement contrebalancés par un apport moins élevé du secteur Infrastructures.

- Pour les neuf premiers mois de 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est établi à 273,2 millions \$, comparativement à 231,6 millions \$ à la période correspondante de 2014, en raison principalement d'un gain net de 145,7 millions \$ sur cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy et de dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407, partiellement contrebalancés par la cession, au quatrième trimestre de 2014, de la participation de la Société dans AltaLink qui ne contribue plus au résultat en 2015.

PRODUITS

- > Pour les neuf premiers mois de 2015, les produits ont augmenté pour s'établir à 6,9 milliards \$, comparativement à 5,4 milliards \$ pour les neuf premiers mois de 2014, en raison surtout d'un apport plus élevé du secteur Pétrole et gaz, surtout attribuable aux produits supplémentaires générés par la société Kentz, dont l'acquisition a été finalisée le 22 août 2014, ainsi qu'à un apport plus élevé du secteur Énergie, alors que la Société n'est plus tenue d'éliminer les produits provenant d'I&C générés entre elle et AltaLink, depuis la cession de sa participation au quatrième trimestre de 2014. Ces apports plus élevés ont été partiellement contrebalancés par une diminution des produits des sous-secteurs Infrastructures et construction et Opérations et maintenance, ainsi que par une diminution des produits du secteur ICI, en raison surtout de la cession d'AltaLink au quatrième trimestre de 2014.

FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

- > Pour les neuf premiers mois de 2015, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté pour s'établir à 638,0 millions \$, comparativement à 599,4 millions \$ à la période correspondante de 2014, reflétant principalement des frais de vente, généraux et administratifs supplémentaires provenant de Kentz, dont l'acquisition a été finalisée le 22 août 2014. Cette augmentation des frais de vente, généraux et administratifs provenant d'I&C a été plus que compensée par un volume

d'activité supplémentaire, réduisant ainsi le ratio des frais de vente, généraux et administratifs sur les produits provenant d'I&C.

SITUATION FINANCIÈRE

- > La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué pour s'établir à 1,5 milliard \$ au 30 septembre 2015, comparativement à 1,7 milliard \$ au 31 décembre 2014. Cette diminution s'explique principalement par les liquidités nettes affectées aux activités d'exploitation, partiellement contrebalancées par la contrepartie reçue de 600,7 millions \$ provenant de la cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy.
- > Le 3 juin 2015, la Société a annoncé avoir obtenu l'approbation réglementaire requise afin de procéder, par l'entremise des installations de la Bourse de Toronto (« TSX ») et/ou d'autres systèmes de négociation parallèles, au renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, offre qui avait été annoncée précédemment et qui vise à racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 13 287 774 de ses actions ordinaires entre le 5 juin 2015 et le 4 juin 2016. Au cours des neuf premiers mois de 2015, la Société a racheté et annulé 2 803 900 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités, passée et courante, pour des décaissements totalisant 121,8 millions \$.

CARNET DE COMMANDES

(EN MILLIONS \$ CA)	30 septembre 2015	30 juin 2015	31 décembre 2014
Services	3 731,7 \$	4 081,7 \$	4 684,0 \$
Ensembles	7 058,0	6 403,3	5 693,5
O&M	1 936,0	1 903,2	1 947,9
Total	12 725,6 \$	12 388,2 \$	12 325,5 \$

- > Le carnet de commandes a totalisé 12,7 milliards \$ à la fin de septembre 2015, comparativement à 12,3 milliards \$ à la fin de décembre 2014, une augmentation dans la catégorie Ensembles ayant été contrebalancée par une diminution dans la catégorie Services. L'augmentation dans la catégorie Ensembles est principalement attribuable à l'ajout, au cours des neuf premiers mois de 2015, de contrats à prix forfaitaire d'envergure pour le projet de corridor du nouveau pont Champlain et le projet de TLR Eglinton Crosstown dans le secteur Infrastructures, tels qu'ils sont décrits à la section 7.5, ainsi qu'à l'ajout, dans le secteur Énergie, d'un contrat lié à un projet de centrale à cycle combiné aux États-Unis.

1.2 – Sommaire – autres éléments

CHANGEMENTS À L'ÉQUIPE DE DIRECTION AU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2015

Le 14 septembre 2015, la Société a annoncé que Neil Bruce, qui était chef de l'exploitation, deviendrait président et chef de la direction et membre du conseil d'administration le 5 octobre 2015, succédant ainsi à Robert G. Card.

Le 11 août 2015, la Société a annoncé la nomination de Hartland J. A. Paterson au poste de vice-président directeur et chef du contentieux. Cette nomination est entrée en vigueur en septembre 2015. M. Paterson supervisera les fonctions du contentieux ainsi que de l'éthique et conformité, et relève de Neil Bruce, président et chef de la direction.

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, la stratégie d'affaires et le rendement de la Société ainsi que sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de 2015 et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, être lu conjointement avec ces documents et avec le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, ainsi qu'à la lumière des informations se trouvant à la **section 2 sur la mise en garde relative aux énoncés prospectifs**. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou partenariats, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou partenariats.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site Internet de la Société, www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs ». Aucune information présentée sur le site Web de SNC-Lavalin ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, est présentée en **dollars canadiens** et préparée conformément aux **Normes internationales d'information financière (« IFRS »)**. **Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. L'abréviation de sans objet (« s.o. ») indique que le taux de variation entre les chiffres de la période considérée et les chiffres de la période comparative n'est pas significatif ou qu'il est supérieur à 1 000 %.**

2 – Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir », « projeter » ou « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement futures, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets à venir; et ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société ainsi que les synergies potentielles découlant de l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de Kentz (l'« Acquisition »). Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuge des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses

activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du 4 novembre 2015. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion 2014 de la Société (particulièrement dans les sections intitulées « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du rapport de gestion 2014 de la Société), et ont été mises à jour dans les rapports de gestion du premier trimestre de 2015, du deuxième trimestre de 2015 et le présent rapport de gestion. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques incluent, sans s'y limiter : a) l'issue des réclamations et litiges en cours et futurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société; b) depuis le 19 février 2015, la Société fait face à un chef d'accusation de corruption en vertu de la *LCAPE* et à un chef d'accusation de fraude en vertu du *Code criminel* (Canada). La Société est également assujettie à d'autres enquêtes en cours qui pourraient l'exposer à des actions coercitives sur les plans administratif et criminel, à des poursuites civiles, ainsi qu'à des sanctions, à des amendes et à d'autres pénalités, dont certaines pourraient être importantes. Ces accusations et enquêtes, ainsi que leur issue, pourraient nuire à la réputation de la Société, donner lieu à une suspension, à une interdiction ou à une radiation visant à empêcher la Société de participer à certains projets, réduire ses produits et son résultat net et avoir une incidence défavorable sur ses activités; c) toute nouvelle réglementation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats de la Société, et l'inconduite ou le non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire pourrait nuire à la réputation de la Société, réduire ses produits et son résultat net, et l'exposer à des actions coercitives en matière administrative et criminelle et à des poursuites civiles; d) si la Société est incapable de mener à bien son nouveau plan stratégique, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités et ses résultats d'exploitation; e) une dévaluation de l'image publique de la Société pourrait influencer sur sa capacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir; f) les contrats à prix forfaitaire ou l'incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel ou les exigences de rendement peuvent accroître la volatilité et l'imprévisibilité de ses produits et de sa rentabilité; g) les produits et la rentabilité de la Société dépendent en grande partie de l'obtention de nouveaux contrats, facteur sur lequel la Société n'a aucune influence directe, et l'incertitude quant au moment auquel les contrats sont octroyés pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société à faire correspondre la taille de son effectif à ses besoins contractuels; h) le carnet de commandes de la Société est assujetti à des ajustements et à des annulations imprévus, y compris en vertu de clauses de « résiliation pour raisons de commodité », et ne donne aucune garantie quant aux produits ou à la rentabilité futurs de la Société; i) SNC-Lavalin est un fournisseur de services auprès d'organismes publics et les contrats conclus avec les gouvernements l'exposent à certains risques; j) les activités mondiales de la Société sont exposées à divers risques et diverses incertitudes, y compris des environnements politiques défavorables, des économies étrangères faibles et le risque de change; k) les investissements de la Société dans les ICI comportent des risques pouvant avoir des répercussions défavorables; l) la Société dépend de tierces parties pour réaliser bon nombre de ses contrats; m) les coentreprises et les partenariats dans lesquels s'engage la Société l'exposent à des risques et à des incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté; n) la concurrence dans les marchés où la Société est présente pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; o) les activités exercées par la Société dans le cadre de l'exécution d'un projet peuvent engager sa responsabilité professionnelle ou sa responsabilité pour des services déficients; p) la Société

pourrait être assujettie à des indemnités et à des pénalités pécuniaires relativement aux rapports et aux opinions techniques et professionnels qu'elle fournit; q) la Société pourrait ne pas disposer d'une protection d'assurance suffisante pour répondre à ses besoins; r) le personnel de la Société travaille sur des projets qui peuvent être dangereux de nature et le défaut de maintenir la sécurité sur le lieu de travail pourrait entraîner des pertes importantes et/ou une incapacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir; s) l'incapacité de la Société à attirer et à retenir du personnel compétent pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; t) les arrêts de travail, les négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions défavorables sur la Société; u) la Société s'appuie sur des systèmes et des données informatiques dans le cadre de ses activités; une défaillance relative à la disponibilité ou la sécurité des systèmes informatiques ou à la sécurité des données de la Société pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités et ses résultats d'exploitation; v) toute acquisition ou tout autre investissement peut être assorti de risques et incertitudes; w) la Société pourrait ne pas être en mesure d'intégrer les activités de Kentz dans celles de SNC-Lavalin et de réaliser les avantages prévus découlant de l'Acquisition; x) une dégradation ou un affaiblissement de la situation financière de la Société, y compris de sa trésorerie nette de la dette avec recours, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur ses activités et ses résultats d'exploitation; y) la Société pourrait avoir des besoins en fonds de roulement importants qui, s'ils ne sont pas financés, pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa situation financière et ses flux de trésorerie; z) l'incapacité des clients de SNC-Lavalin de s'acquitter de leurs obligations en temps opportun pourrait avoir des répercussions défavorables sur la Société; aa) la Société pourrait être tenue de déprécier une partie de son goodwill, et elle pourrait aussi être tenue de diminuer ou de radier la valeur de certains de ses actifs ou de ses investissements, ce qui, selon l'une ou l'autre éventualité, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société; bb) la conjoncture économique mondiale pourrait avoir des répercussions sur les clients, les partenaires, les sous-traitants et les fournisseurs de la Société et avoir une incidence significative sur son carnet de commandes, ses produits, son résultat net et sa capacité d'obtenir et de maintenir du financement; cc) les fluctuations dans les prix des marchandises peuvent avoir une incidence sur les décisions d'investissement des clients et, par conséquent, exposer la Société à des risques d'annulation, de retard dans les travaux en cours, ou de changement dans l'échéancier et le financement des nouveaux contrats, et avoir des répercussions sur les coûts des projets de la Société; dd) les limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société pourraient donner lieu à des anomalies significatives à l'égard de l'information financière; et ee) les lois et règlements en matière d'environnement exposent la Société à certains risques, peuvent accroître ses coûts et ses obligations et influencer sur la demande pour ses services. La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion 2014 déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site Internet de la Société, www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs », tel que mis à jour dans le présent rapport de gestion.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 4 novembre 2015, date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.

3 – Notre entreprise

SNC-Lavalin fournit du savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie et de la construction et de l'exploitation et entretien, qui sont désignés collectivement « I&C », par l'entremise de son réseau de bureaux dans plus de 50 pays, et travaille actuellement à des projets dans le monde entier. De plus, SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure, investissements complémentaires à ses autres activités, qui sont désignés « ICI ».

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction est fourni par les employés de la Société sous forme d'activités des catégories Services et Ensembles, fournies à la clientèle de nombreux secteurs d'activité, dont Mines et métallurgie, Pétrole et gaz, Énergie et Infrastructures et construction. Une analyse du résultat avant intérêts et impôts par secteur de la Société est présentée à la section 7 du présent rapport.

3.1 – Activités de la catégorie Services

Les **activités de la catégorie Services** comprennent des contrats en vertu desquels SNC-Lavalin fournit des services d'ingénierie, d'études de faisabilité, de planification, de conception détaillée, d'évaluation et de sélection d'entrepreneurs, de gestion de projet et de la construction, et de mise en service. Elles comprennent également des contrats en vertu desquels SNC-Lavalin fournit des matériaux ou des services de gestion et de construction multidisciplinaires, comme la prestation de services relatifs aux structures, à la mécanique, à l'électricité, à l'instrumentation et aux canalisations.

3.2 – Activités de la catégorie Ensembles

Les **activités de la catégorie Ensembles** comprennent des contrats en vertu desquels SNC-Lavalin est responsable non seulement d'exécuter une ou plusieurs des activités de la catégorie Services mentionnées ci-dessus, mais assume également la responsabilité de fournir les matériaux et de fournir ou fabriquer de l'équipement, en plus d'être habituellement responsable des activités de construction.

3.3 – Activités de la catégorie Opérations et maintenance

Les **activités de la catégorie Opérations et maintenance (« O&M »)** consistent à fournir des solutions d'exploitation, d'entretien et de logistique pour des immeubles, des centrales électriques, des systèmes d'adduction et de traitement de l'eau, des usines de dessalement, des services postaux, des installations de radiodiffusion, des infrastructures de télécommunications, des routes, des ponts, des réseaux de transport léger sur rail, des aéroports, des navires, des installations pétrolières et gazières, des camps militaires et des baraquements de chantier. Le savoir-faire de SNC-Lavalin dans les activités de la catégorie O&M permet à la Société non seulement de conclure des contrats d'exploitation et d'entretien indépendants, mais également d'élargir ses activités dans les catégories Services, Ensembles et ICI en offrant du tout-en-un adapté aux besoins des clients, et s'inscrit en complément de ses ICI.

3.4 – Investissements – Concessions d'infrastructure

SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure pour les services publics, tels que les aéroports, les ponts, les bâtiments culturels et publics, les autoroutes, les réseaux de transport en commun, l'énergie et les installations de traitement de l'eau pour lesquelles son savoir-faire technique et son savoir-faire en ingénierie, en construction et en gestion de projets, ainsi qu'en exploitation et entretien, de même que son expérience en montage financier de projets, lui confèrent un avantage distinctif.

4 – Comment nous analysons et présentons nos résultats

La Société présente ses résultats selon **quatre catégories d'activité** : **Services, Ensembles, O&M et ICI**. La direction de la Société analyse régulièrement les résultats de chacune de ces catégories de manière indépendante, étant donné qu'elles génèrent des marges brutes différentes et présentent des profils de risque différents. Elle analyse aussi les résultats pour chacun des secteurs, qui regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, de la façon dont est évalué le rendement de la direction. Tel qu'il est décrit à la section 7, au premier trimestre de 2015, la Société a révisé ses secteurs à présenter pour refléter un changement apporté à sa structure interne de présentation de l'information financière et a reclassé rétrospectivement le sous-secteur Environnement et eau, inclus dans le secteur qui se nommait précédemment Ressources, environnement et eau, au sous-secteur Infrastructures et construction inclus dans le secteur Infrastructures. De plus, en avril 2015, la Société a annoncé certains changements organisationnels afin d'aligner davantage sa structure d'entreprise avec ses marchés. Cette réorganisation a entraîné certaines modifications dans la façon dont les activités sont regroupées et dont les secteurs à présenter sont présentés et analysés. Ainsi, les secteurs à présenter de SNC-Lavalin sont désormais : i) **Mines et métallurgie**; ii) **Pétrole et gaz**; iii) **Énergie**; iv) **Infrastructures**; et v) **ICI**. La Société fournit également de l'information additionnelle sur certains de ses sous-secteurs, à savoir les sous-secteurs Infrastructures et construction et Opérations et maintenance (« O&M ») du secteur Infrastructures. Le sous-secteur **O&M** et le secteur **ICI** correspondent aux catégories d'activité du même nom.

4.1 – Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures conformes aux IFRS

Certains des indicateurs utilisés par la Société pour analyser et mesurer ses résultats constituent des mesures financières non conformes aux IFRS. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La Société utilise également d'autres mesures conformes aux IFRS. La direction estime que ces indicateurs fournissent une information utile, car ils permettent d'évaluer le rendement de la Société et de ses composantes à divers égards, comme la rentabilité et la situation financière passées, présentes et prévues.

Les mesures financières non conformes aux IFRS et les autres mesures conformes aux IFRS comprennent les indicateurs suivants :

MESURE FINANCIÈRE NON CONFORME AUX IFRS OU AUTRE MESURE CONFORME AUX IFRS	RÉFÉRENCE	MESURE FINANCIÈRE NON CONFORME AUX IFRS OU AUTRE MESURE CONFORME AUX IFRS	RÉFÉRENCE
Rendement		Liquidités	
Résultat avant intérêts et impôts (« RAI »)	Section 5.2	Trésorerie nette de la dette avec recours	Section 8.1
Résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« RAIIA »)	Section 5.2		
Carnet de commandes	Section 6		
RAI par secteur ou sous-secteur	Section 7		
Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires (« RCPMA »)	Section 8.4		
Résultat dilué par action provenant d'I&C	Section 5		

Une définition de toutes les mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures conformes aux IFRS est fournie aux sections susmentionnées afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction et, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non conformes aux IFRS et de la mesure la plus directement comparable conforme aux IFRS.

5 – Détail du compte de résultat

(EN MILLIONS \$ CA, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014 ⁽¹⁾	2015	2014 ⁽¹⁾
Produits par activité :				
Services	1 065,5 \$	723,2 \$	2 876,4 \$	1 785,4 \$
Ensembles	1 097,8	726,0	3 106,5	1 961,2
O&M	213,1	311,6	790,3	970,8
ICI	56,9	243,3	167,5	703,4
	2 433,2 \$	2 004,1 \$	6 940,7 \$	5 420,7 \$
Marge brute	385,3 \$	420,2 \$	1 024,0 \$	1 125,8 \$
Frais de vente, généraux et administratifs :				
Provenant d'I&C	202,2	186,1	619,4	554,2
Provenant des ICI	5,6	18,2	18,6	45,2
	207,8	204,3	638,0	599,4
Coûts de restructuration	13,4	13,8	21,6	15,8
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	5,8	30,0	19,2	55,9
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz	29,4	12,3	71,5	12,3
(Gain) perte sur cessions d'ICI	(174,4)	4,1	(174,4)	4,1
RAII	303,3 \$	155,7 \$	448,0 \$	438,3 \$
Charges financières nettes (produits financiers nets) :				
Provenant d'I&C	6,9	18,7	(14,4)	34,5
Provenant des ICI	1,9	54,8	4,2	153,2
	8,8	73,5	(10,2)	187,7
Résultat avant impôts sur le résultat	294,5	82,2	458,2	250,6
Impôts sur le résultat	61,2	21,4	89,2	63,0
Résultat net de la période	233,3 \$	60,8 \$	369,0 \$	187,6 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Actionnaires de SNC-Lavalin	224,2 \$	60,0 \$	355,1 \$	186,7 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	9,1	0,7	13,9	0,9
Résultat net de la période	233,3 \$	60,8 \$	369,0 \$	187,6 \$
Résultat par action (\$)				
De base	1,50 \$	0,39 \$	2,35 \$	1,23 \$
Dilué	1,49 \$	0,39 \$	2,35 \$	1,22 \$
Informations supplémentaires :				
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C	33,3 \$	(28,9) \$	81,8 \$	(44,9) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI :				
Provenant de l'Autoroute 407	31,5	29,4	94,4	88,1
Provenant d'AltaLink	-	58,9	-	126,8
Provenant des autres ICI	159,4	0,7	178,9	16,8
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin pour la période	224,2 \$	60,0 \$	355,1 \$	186,7 \$
Résultat dilué par action provenant d'I&C (\$)	0,22 \$	(0,19) \$	0,54 \$	(0,29) \$

⁽¹⁾ La Société a effectué un retraitement rétrospectif d'éléments de ses comptes consolidés de résultat pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2014, afin de refléter une augmentation de 12,3 millions \$ (8,9 millions \$ après impôts) de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz, par suite de la révision de la répartition préliminaire du prix d'acquisition de Kentz. Les chiffres comparatifs ont été ajustés en conséquence. Pour plus de détails, voir la note 16C des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre de 2015.

5.1 – Analyse du résultat net

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014 ⁽¹⁾	2015	2014 ⁽¹⁾
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C	33,3 \$	(28,9) \$	81,8 \$	(44,9) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI	190,9	88,9	273,2	231,6
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	224,2 \$	60,0 \$	355,1 \$	186,7 \$

⁽¹⁾ La Société a effectué un retraitement rétrospectif d'éléments de ses comptes consolidés de résultat pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2014, afin de refléter une augmentation de 12,3 millions \$ (8,9 millions \$ après impôts) de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz, par suite de la révision de la répartition préliminaire du prix d'acquisition de Kentz. Les chiffres comparatifs ont été ajustés en conséquence. Pour plus de détails, voir la note 16C des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre de 2015.

Au troisième trimestre de 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C s'est établi à 33,3 millions \$, comparativement à une perte nette de 28,9 millions \$ pour la période correspondante de 2014, incluant :

- > 29,4 millions \$ (22,8 millions \$ après impôts) au troisième trimestre de 2015, au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz, comparativement à 12,3 millions \$ (8,9 millions \$ après impôts) au troisième trimestre de 2014;
- > 13,4 millions \$ (10,2 millions \$ après impôts) au titre des coûts de restructuration au troisième trimestre de 2015, comparativement à 13,8 millions \$ (10,9 millions \$ après impôts) au troisième trimestre de 2014;
- > 5,8 millions \$ (4,4 millions \$ après impôts) au troisième trimestre de 2015, au titre des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Kentz, comparativement à 42,5 millions \$ (36,6 millions \$ après impôts) au titre du financement, des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration à la période correspondante de 2014.

De plus, il y a eu des apports plus élevés du secteur Pétrole et gaz et du sous-secteur Opérations et maintenance, ainsi qu'un apport positif du sous-secteur Infrastructures et construction, dont l'apport avait été négatif au troisième trimestre de 2014.

Au troisième trimestre de 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est établi à 190,9 millions \$, comparativement à 88,9 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement d'un gain net de 145,7 millions \$ sur cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy et d'un dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407, partiellement contrebalancés par la cession, au quatrième trimestre de 2014, de la participation de la Société dans AltaLink qui ne contribue plus au résultat en 2015.

Au cours des neuf premiers mois de 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C s'est établi à 81,8 millions \$, comparativement à une perte nette de 44,9 millions \$ pour la période correspondante de 2014, incluant :

- > 37,0 millions \$ (32,6 millions \$ après impôts) au titre d'un gain net de change pour les neuf premiers mois de 2015;
- > 71,5 millions \$ (54,8 millions \$ après impôts) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 12,3 millions \$ (8,9 millions \$ après impôts) pour les neuf premiers mois de 2014;

- > 21,6 millions \$ (16,6 millions \$ après impôts) au titre des coûts de restructuration pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 15,8 millions \$ (12,0 millions \$ après impôts) pour les neuf premiers mois de 2014;
- > 19,2 millions \$ (15,1 millions \$ après impôts) au titre des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Kentz pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 68,4 millions \$ (56,2 millions \$ après impôts) au titre du financement, des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration à la période correspondante de 2014.

L'augmentation du résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C s'explique notamment par des apports plus élevés des secteurs Pétrole et gaz, Énergie et Mines et métallurgie, partiellement contrebalancés par un apport moins élevé du secteur Infrastructures. Le sous-secteur Infrastructures et construction a enregistré un RAII négatif sous-sectoriel plus élevé pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à la période correspondante de 2014, principalement attribuable à certains défis et à des coûts supplémentaires liés à deux projets d'envergure dans le domaine du transport au Canada, alors que le résultat de 2014 incluait un renversement d'une provision pour risques précédemment enregistrée au titre d'un projet en Libye, partiellement contrebalancé par une incidence négative nette sur la marge brute de 13,1 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2014 attribuable à l'effet combiné d'une perte additionnelle au titre d'un projet hospitalier d'envergure et de l'issue favorable de certaines réclamations. La hausse constatée dans le secteur Pétrole et gaz est principalement attribuable au RAII supplémentaire provenant de Kentz, dont l'acquisition a été finalisée le 22 août 2014.

Pour les neuf premiers mois de 2015, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est établi à 273,2 millions \$, comparativement à 231,6 millions \$ à la période correspondante de 2014, en raison principalement d'un gain net de 145,7 millions \$ sur cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy et de dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407, partiellement contrebalancés par la cession, au quatrième trimestre de 2014, de la participation de la Société dans AltaLink qui ne contribue plus au résultat en 2015.

5.2 – Analyse du résultat avant intérêts et impôts (« RAII ») et du résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« RAIIA »)

Le RAII est une mesure financière non conforme aux IFRS qui est un indicateur de la capacité de l'entité à générer un résultat à même ses activités d'exploitation avant la prise en compte de l'incidence des décisions de financement de la direction. Par conséquent, le RAII est défini aux présentes comme le résultat avant les charges financières nettes (produits financiers nets) et l'impôt sur le résultat. Le RAIIA, une mesure financière non conforme aux IFRS, est défini comme le résultat avant les charges financières nettes (produits financiers nets), l'impôt sur le résultat et les amortissements. La direction utilise ces mesures pour comparer le rendement financier de la Société d'une période à l'autre d'une manière plus significative. La direction croit que certains investisseurs utilisent cet indicateur, en plus des mesures habituelles préparées conformément aux IFRS, pour évaluer le rendement de la Société.

TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE \$ CA)			2014 ⁽¹⁾			
	PROVENANT D'I&C	PROVENANT DES ICI	TOTAL	PROVENANT D'I&C	PROVENANT DES ICI	TOTAL
Résultat net de la période	42,4 \$	190,9 \$	233,3 \$	(28,1) \$	88,9 \$	60,8 \$
Charges financières nettes	6,9	1,9	8,8	18,7	54,8	73,5
Impôts sur le résultat	33,0	28,2	61,2	3,0	18,4	21,4
RAII	82,3 \$	221,0 \$	303,3	(6,5)	162,2	155,7 \$
Amortissements	7,5	–	7,5	17,9	–	17,9
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz	29,4	–	29,4	12,3	–	12,3
RAIIA	119,2 \$	221,0 \$	340,2 \$	23,7 \$	162,2 \$	185,9 \$

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE \$ CA)			2014 ⁽¹⁾			
	PROVENANT D'I&C	PROVENANT DES ICI	TOTAL	PROVENANT D'I&C	PROVENANT DES ICI	TOTAL
Résultat net de la période	95,7 \$	273,2 \$	369,0 \$	(44,0) \$	231,6 \$	187,6 \$
Charges financières nettes (produits financiers nets)	(14,4)	4,2	(10,2)	34,5	153,2	187,7
Impôts sur le résultat	57,5	31,7	89,2	18,3	44,7	63,0
RAII	138,8 \$	309,2 \$	448,0 \$	8,8 \$	429,5 \$	438,3 \$
Amortissements	37,4	–	37,4	52,0	53,5	105,5
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz	71,5	–	71,5	12,3	–	12,3
RAIIA	247,7 \$	309,2 \$	556,9 \$	73,0 \$	483,1 \$	556,1 \$

⁽¹⁾ La Société a effectué un retraitement rétrospectif d'éléments de ses comptes consolidés de résultat pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2014, afin de refléter une augmentation de 12,3 millions \$ (8,9 millions \$ après impôts) de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz, par suite de la révision de la répartition préliminaire du prix d'acquisition de Kentz. Les chiffres comparatifs ont été ajustés en conséquence. Pour plus de détails, voir la note 16C des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre de 2015.

Au troisième trimestre de 2015, le RAII provenant d'I&C s'est établi à 82,3 millions \$, comparativement à un RAII négatif de 6,5 millions \$ à la période correspondante de 2014, reflétant principalement des apports plus élevés des secteurs Infrastructures et Pétrole et gaz, partiellement contrebalancés par un apport moins élevé du secteur Mines et métallurgie, ainsi que par des coûts de restructuration de 13,4 millions \$ au troisième trimestre de 2015, comparativement à 13,8 millions \$ au troisième trimestre de 2014, et des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Kentz de 5,8 millions \$ au troisième trimestre de 2015, comparativement à des frais connexes à l'acquisition et à des coûts d'intégration de 30,0 millions \$ à la période correspondante de 2014. De plus, le RAII provenant d'I&C comprenait 29,4 millions \$ au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz au troisième trimestre de 2015, comparativement à 12,3 millions \$ au troisième trimestre de 2014. Par conséquent, **au troisième trimestre de 2015, le RAIIA provenant d'I&C s'est chiffré à 119,2 millions \$, comparativement à 23,7 millions \$ à la période correspondante de 2014.**

Au troisième trimestre de 2015, le RAII provenant des ICI s'est établi à 221,0 millions \$, comparativement à 162,2 millions \$ à la période correspondante de 2014, tandis que le RAIIA provenant des ICI s'est établi à 221,0 millions \$ au troisième trimestre de 2015, comparativement à 162,2 millions \$ à la période correspondante de 2014, en raison principalement d'un gain de 174,4 millions \$ avant impôts sur cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy et d'un

dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407, partiellement contrebalancés par la cession, au quatrième trimestre de 2014, de la participation de la Société dans AltaLink qui ne contribue plus au résultat en 2015.

Au cours des neuf premiers mois de 2015, le RAII provenant d'I&C s'est établi à 138,8 millions \$, comparativement à 8,8 millions \$ à la période correspondante de 2014, reflétant principalement des apports plus élevés des secteurs Pétrole et gaz, Énergie et Mines et métallurgie, partiellement contrebalancés par un apport moins élevé du secteur Infrastructures, ainsi que des coûts de restructuration de 21,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 15,8 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014; et des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Kentz de 19,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration de 55,9 millions \$ à la période correspondante de 2014. De plus, le RAII provenant d'I&C comprenait 71,5 millions \$ au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 12,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014. Par conséquent, **pour les neuf premiers mois de 2015, le RAIIA provenant d'I&C s'est établi à 247,7 millions \$**, comparativement à 73,0 millions \$ à la période correspondante de 2014.

Au cours des neuf premiers mois de 2015, le RAII provenant des ICI s'est établi à 309,2 millions \$, comparativement à 429,5 millions \$ à la période correspondante de 2014, tandis que **pour les neuf premiers mois de 2015, le RAIIA provenant des ICI s'est chiffré à 309,2 millions \$**, comparativement à 483,1 millions \$ à la période correspondante de 2014, en raison principalement du gain sur cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy et de dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407, plus que contrebalancés par la cession, au quatrième trimestre de 2014, de la participation de la Société dans AltaLink qui ne contribue plus au résultat en 2015.

5.3 – Analyse des produits

Au cours des neuf premiers mois de 2015, les produits ont augmenté pour s'établir à 6,9 milliards \$, comparativement à 5,4 milliards \$ pour les neuf premiers mois de 2014, ce qui reflétait une hausse dans les catégories Services et Ensembles, partiellement contrebalancée par une baisse dans les catégories ICI et O&M.

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
Produits de la catégorie Services	1 065,5 \$	723,2 \$	2 876,4 \$	1 785,4 \$

La hausse des produits de la catégorie Services au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à la période correspondante de 2014, reflétait par une augmentation dans le secteur Pétrole et gaz, en raison de produits supplémentaires générés par Kentz, dont l'acquisition a été finalisée le 22 août 2014, partiellement contrebalancée par une baisse dans les secteurs Mines et métallurgie, Infrastructures et Énergie.

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
Produits de la catégorie Ensembles	1 097,8	726,0	3 106,5	1 961,2

La hausse des produits de la catégorie Ensembles au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à la période correspondante de 2014, reflétait une augmentation dans le secteur Pétrole et gaz, en raison de produits supplémentaires générés par Kentz, dont l'acquisition a été finalisée le 22 août 2014, ainsi qu'une augmentation dans les secteurs Énergie et Mines et métallurgie, partiellement contrebalancée par une diminution dans le secteur Infrastructures.

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
Produits de la catégorie O&M	213,1	311,6	790,3	970,8

Au cours des neuf premiers mois de 2015, les produits de la catégorie O&M ont diminué par rapport à la période correspondante de 2014, en raison principalement d'un volume d'activité moins élevé.

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
Produits de la catégorie ICI	56,9	243,3	167,5	703,4

La baisse des produits de la catégorie ICI pour les neuf premiers mois de 2015, par rapport à la période correspondante de 2014, était principalement attribuable à la cession de la participation de la Société dans AltaLink au quatrième trimestre de 2014.

5.4 – Analyse de la marge brute

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
Marge brute provenant d'I&C	333,1	235,7	870,6	646,9
Marge brute provenant des ICI	52,2	184,5	153,4	478,8
Marge brute	385,3	420,2	1 024,0	1 125,8
Ratio de marge brute (%)	15,8 %	21,0 %	14,8 %	20,8 %

Pour les neuf premiers mois de 2015, la marge brute provenant d'I&C a augmenté par rapport à la période correspondante de 2014, reflétant un volume d'activité plus élevé principalement dans le secteur Pétrole et gaz en raison de l'acquisition de Kentz finalisée le 22 août 2014, ainsi que dans le secteur Énergie, principalement contrebalancé par un ratio de marge brute moins élevé dans les secteurs Énergie et Infrastructures et construction.

Pour les neuf premiers mois de 2015, la marge brute provenant des ICI a diminué par rapport à la période correspondante de 2014, reflétant principalement la cession de la participation de la Société dans AltaLink au quatrième trimestre de 2014, qui ne contribue plus au résultat de 2015.

5.5 – Analyse des frais de vente, généraux et administratifs

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
Frais de vente, généraux et administratifs provenant d'I&C	202,2 \$	186,1 \$	619,4 \$	554,2 \$
Frais de vente, généraux et administratifs provenant des ICI	5,6	18,2	18,6	45,2
Frais de vente, généraux et administratifs	207,8 \$	204,3 \$	638,0 \$	599,4 \$

Pour les neuf premiers mois de 2015, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté pour s'établir à 638,0 millions \$, comparativement à 599,4 millions \$ à la période correspondante de 2014, en raison principalement des frais de vente, généraux et administratifs supplémentaires provenant de Kentz, dont l'acquisition a été finalisée le 22 août 2014. Cette augmentation des frais de vente, généraux et administratifs provenant d'I&C a été plus que compensée par un volume d'activité supplémentaire, réduisant ainsi à 9 % le ratio des frais de vente, généraux et administratifs sur les produits provenant d'I&C pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 12 % à la période correspondante de 2014.

Aux troisièmes trimestres et pour les neuf premiers mois de 2015 et de 2014, les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs de la Société comprenaient entre autres les dépenses suivantes :

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
Enquêtes et autres questions connexes	3,1 \$	1,6 \$	6,0 \$	7,0 \$
Charges liées aux nouveaux systèmes informatiques	5,1	7,7	13,4	20,3
Programme de conformité	4,8	3,8	14,4	11,8
Total	13,0 \$	13,1 \$	33,7 \$	39,1 \$

Tel qu'il est décrit à la section 7, les frais de vente, généraux et administratifs **corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs** ne sont plus affectés à chacun des secteurs de la Société depuis le 1^{er} janvier 2015.

5.6 – Coûts de restructuration

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
Coûts de restructuration	13,4 \$	13,8 \$	21,6 \$	15,8 \$

Dans le cadre de la réorganisation de ses activités visant à mettre en œuvre son plan stratégique et à améliorer l'efficacité et la compétitivité, la Société a engagé des coûts de restructuration totalisant 13,4 millions \$ au troisième trimestre de 2015 (2014 : 13,8 millions \$) et 21,6 millions \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015 (2014 : 15,8 millions \$). Les coûts de restructuration payés ont été de 8,1 millions \$ au cours du troisième trimestre de 2015 (2014 : 5,5 millions \$) et de 33,8 millions \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015 (2014 : 10,7 millions \$). Le montant de la provision pour coûts de restructuration a totalisé 53,4 millions \$ au 30 septembre 2015 (31 décembre 2014 : 65,6 millions \$). La plupart des coûts de restructuration à payer devraient être décaissés dans les 12 prochains mois.

Les coûts de restructuration constatés au cours des périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2015 et 2014 sont principalement liés à des indemnités de départ.

Compte tenu de la faiblesse persistante de la conjoncture économique, la Société a poursuivi ses efforts de restructuration dans le but d'accroître son efficacité opérationnelle et de réduire ses coûts de base d'ici la fin de 2015. La section 14 donne plus de détails à ce sujet.

5.7 – Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014	2015	2014
Réévaluation défavorable d'une couverture de change	– \$	14,3 \$	– \$	34,7 \$
Honoraires et autres coûts connexes	5,8	15,7	19,2	21,2
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	5,8 \$	30,0 \$	19,2 \$	55,9 \$

Au cours des neuf premiers mois de 2015, la Société a engagé des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration totalisant 19,2 millions \$, comparativement à 55,9 millions \$ à la période correspondante de 2014. Tandis que de tels coûts pour les neuf premiers mois de 2015 sont attribuables à l'intégration de Kentz, les frais connexes à l'acquisition pour les neuf premiers mois de 2014 étaient attribuables à la réévaluation défavorable de 34,7 millions \$ d'une couverture de change, ayant fait l'objet d'un règlement au troisième trimestre de 2014, visant à couvrir le risque de change de l'acquisition, ainsi qu'à un montant de 21,2 millions \$ en honoraires et autres coûts connexes, lequel comprend des coûts d'intégration initiaux de 3,0 millions \$ engagés au troisième trimestre de 2014.

5.8 – Analyse des charges financières nettes (produits financiers nets)

TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE \$ CA)	2015			2014 ⁽¹⁾		
	PROVENANT D'I&C	PROVENANT DES ICI	TOTAL	PROVENANT D'I&C	PROVENANT DES ICI	TOTAL
Produit financier	(2,6) \$	(5,0) \$	(7,7) \$	(2,3) \$	(2,9) \$	(5,1) \$
Pertes nettes (gains nets) de change	(1,4)	0,1	(1,4)	(2,5)	(1,0)	(3,5)
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	7,4	–	7,4	13,4	–	13,4
Sans recours :						
AltaLink	–	–	–	–	51,4	51,4
Autre	–	6,8	6,8	–	7,7	7,7
Autre	3,6	–	3,6	10,0	(0,4)	9,6
Charges financières nettes	6,9 \$	1,9 \$	8,8 \$	18,7 \$	54,8 \$	73,5 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des pertes nettes (gains nets) de change afin de fournir l'information sur cet élément.

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE \$ CA)	2015			2014 ⁽¹⁾		
	PROVENANT D'I&C	PROVENANT DES ICI	TOTAL	PROVENANT D'I&C	PROVENANT DES ICI	TOTAL
Produit financier	(7,5) \$	(16,1) \$	(23,6) \$	(4,8) \$	(9,3) \$	(14,1) \$
Pertes nettes (gains nets) de change	(39,9)	0,1	(39,9)	1,5	(2,4)	(0,9)
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	19,3	–	19,3	24,3	–	24,3
Sans recours :						
AltaLink	–	–	–	–	142,9	142,9
Autre	–	20,0	20,0	–	17,9	17,9
Autre	13,6	0,3	13,9	13,6	4,0	17,6
Charges financières nettes						
(produits financiers nets)	(14,4) \$	4,2 \$	(10,2) \$	34,5 \$	153,2 \$	187,7 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour tenir compte des pertes nettes (gains nets) de change afin de fournir l'information sur cet élément.

Au troisième trimestre de 2015, les charges financières nettes provenant d'I&C ont diminué pour s'établir à 6,9 millions \$, comparativement à 18,7 millions \$ au troisième trimestre de 2014, alors qu'elles comprenaient un financement supplémentaire de 12,5 millions \$ lié à l'acquisition de Kentz, qui a été remboursé au quatrième trimestre de 2014.

Pour les neuf premiers mois de 2015, les produits financiers nets provenant d'I&C se sont établis à 14,4 millions \$, comparativement à des charges financières nettes de 34,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014, en raison surtout d'un gain net de change de 37,0 millions \$ au premier trimestre de 2015, lié principalement à des prêts intra-groupe utilisés pour rembourser la dette avec recours de Kentz en 2014. Au premier trimestre de 2015, la Société a contracté des produits dérivés de change pour couvrir la portion en devises étrangères des prêts intra-groupe susmentionnés.

Au troisième trimestre de 2015, les charges financières nettes provenant des ICI ont diminué pour s'établir à 1,9 million \$, comparativement à 54,8 millions \$ au troisième trimestre de 2014, en raison surtout de la cession de la participation de la Société dans AltaLink au quatrième trimestre de 2014.

Pour les neuf premiers mois de 2015, les charges financières nettes provenant des ICI ont diminué pour s'établir à 4,2 millions \$, comparativement à 153,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014, pour la même raison énoncée plus haut.

5.9 – Analyse de l'impôt sur le résultat

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014 ⁽¹⁾	2015	2014 ⁽¹⁾
Résultat avant impôts sur le résultat provenant d'I&C	75,4 \$	(25,2) \$	153,2 \$	(25,8) \$
Résultat avant impôts sur le résultat provenant des ICI	219,1	107,4	305,0	276,4
Résultat avant impôts sur le résultat	294,5 \$	82,2 \$	458,2 \$	250,6 \$
Impôts sur le résultat provenant d'I&C	33,0 \$	3,0 \$	57,5 \$	18,3 \$
Impôts sur le résultat provenant des ICI	28,2	18,4	31,7	44,7
Impôts sur le résultat	61,2 \$	21,4 \$	89,2 \$	63,0 \$
Taux d'imposition effectif provenant d'I&C (%)	43,7 %	(11,8 %)	37,5 %	(70,9 %)
Taux d'imposition effectif provenant des ICI (%)	12,9 %	17,2 %	10,4 %	16,2 %
Taux d'imposition effectif (%)	20,8 %	26,1 %	19,5 %	25,1 %

⁽¹⁾ La Société a effectué un retraitement rétrospectif d'éléments de ses comptes consolidés de résultat pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2014, afin de refléter une augmentation de 12,3 millions \$ (8,9 millions \$ après impôts) de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz, par suite de la révision de la répartition préliminaire du prix d'acquisition de Kentz. Les chiffres comparatifs ont été ajustés en conséquence. Pour plus de détails, voir la note 16C des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre de 2015.

Au troisième trimestre de 2015, la charge d'impôts sur le résultat provenant d'I&C s'est établie à 33,0 millions \$ comparativement à 3,0 millions \$ à la période correspondante de 2014. Pour les neuf premiers mois de 2015, la charge d'impôts sur le résultat provenant d'I&C s'est établie à 57,5 millions \$, comparativement à 18,3 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2014. Le taux d'imposition effectif provenant d'I&C a été plus élevé au cours des neuf premiers mois de 2015 que le taux d'imposition prévu par la loi, en raison surtout de pertes au cours des neuf premiers mois de 2015 ne générant pas d'économies d'impôts sur le résultat, ainsi que de la répartition géographique du résultat avant impôts sur le résultat qui a substantiellement changé depuis l'acquisition de Kentz, ainsi que d'autres écarts permanents. Alors qu'il y avait une perte avant impôts provenant d'I&C au cours des neuf premiers mois de 2014, la Société a engagé une charge d'impôts sur le résultat reflétant i) des écarts permanents, incluant des frais connexes à l'acquisition non déductibles et ii) des pertes sans économies d'impôts, partiellement contrebalancés par iii) la répartition géographique du résultat avant impôts.

Au troisième trimestre de 2015, la charge d'impôts sur le résultat provenant des ICI s'est établie à 28,2 millions \$, comparativement à 18,4 millions \$ au troisième trimestre de 2014. Pour les neuf premiers mois de 2015, la charge d'impôts provenant des ICI s'est élevée à 31,7 millions \$, comparativement à 44,7 millions \$ à la période correspondante de 2014. La baisse du taux d'imposition effectif provenant des ICI au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à celui des neuf premiers mois de 2014, est principalement attribuable à la cession d'AltaLink, au quatrième trimestre de 2014, qui n'a pas contribué au résultat imposable au cours des neuf premiers mois de 2015, partiellement contrebalancée par un gain imposable réalisé à la cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy.

6 – Carnet de commandes

La Société divulgue son carnet de commandes, une mesure financière non conforme aux IFRS, pour les **catégories d'activité** suivantes : i) **Services**; ii) **Ensembles**; et iii) **O&M**. Le carnet de commandes est un **indicateur prévisionnel des produits anticipés** qui seront comptabilisés par la Société. Il est établi en fonction des **contrats octroyés** considérés comme des **commandes fermes**.

Les activités de la catégorie **O&M** sont exercées dans le cadre de contrats qui s'étalent sur une période pouvant aller jusqu'à 40 ans. Afin de fournir une information comparable au carnet de commandes des autres catégories d'activité, la Société limite le carnet de commandes de la catégorie O&M à la période dont l'échéance est la plus rapprochée, soit : i) **la durée du contrat**; ou ii) **les cinq prochaines années**.

La Société veille à ce que l'information présentée dans le carnet de commandes soit à la fois utile et à jour. Par conséquent, la Société revoit régulièrement son carnet de commandes afin de s'assurer que toutes les modifications y sont reflétées, notamment les nouveaux contrats octroyés, les modifications aux contrats en cours et les annulations de projets, le cas échéant.

Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes de la Société par catégorie d'activité et par secteur :

AU 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS \$ CA)

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2015			
	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL
Mines et métallurgie	128,9 \$	206,8 \$	– \$	335,7 \$
Pétrole et gaz	2 816,4	1 116,4	–	3 932,8
Énergie	325,3	2 292,7	–	2 618,0
Infrastructures				
Infrastructures et construction	461,1	3 442,1	–	3 903,2
O&M	–	–	1 936,0	1 936,0
Total	3 731,7 \$	7 058,0 \$	1 936,0 \$	12 725,6 \$

AU 30 JUIN
(EN MILLIONS \$ CA)

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2015			
	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL
Mines et métallurgie	153,4 \$	310,5 \$	– \$	463,9 \$
Pétrole et gaz	3 170,5	1 218,1	–	4 388,7
Énergie	285,8	2 567,5	–	2 853,3
Infrastructures				
Infrastructures et construction	472,0	2 307,2	–	2 779,2
O&M	–	–	1 903,2	1 903,2
Total	4 081,7 \$	6 403,3 \$	1 903,2 \$	12 388,2 \$

AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS \$ CA)2014⁽¹⁾

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL
Mines et métallurgie	222,5 \$	552,1 \$	– \$	774,6 \$
Pétrole et gaz	3 617,1	1 310,1	–	4 927,2
Énergie	304,2	2 208,3	–	2 512,4
Infrastructures				
Infrastructures et construction	540,4	1 623,0	–	2 163,4
O&M	–	–	1 947,9	1 947,9
Total	4 684,0 \$	5 693,5 \$	1 947,9 \$	12 325,5 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter le changement apporté par la Société à la structure de ses secteurs à présenter.

De plus, la Société divulgue son carnet de commandes à la fin de chacun des trois premiers trimestres de 2014 à la section 12.2 du présent rapport de gestion, qui regroupe l'information par secteur en tenant compte des changements introduits en 2015.

Au 30 septembre 2015, le carnet de commandes s'est établi à 12,7 milliards \$, comparativement à 12,3 milliards \$ à la fin de décembre 2014, une hausse dans la catégorie Ensembles ayant été contrebalancée par une baisse dans la catégorie Services.

6.1 – Carnet de commandes de la catégorie Services

(EN MILLIONS \$ CA)	30 septembre 2015	30 juin 2015	31 décembre 2014
Carnet de commandes de la catégorie Services	3 731,7 \$	4 081,7 \$	4 684,0 \$

La baisse du carnet de commandes de la catégorie Services observée entre décembre 2014 et septembre 2015 s'expliquait par une diminution dans les secteurs Pétrole et gaz, Mines et métallurgie et Infrastructures, partiellement contrebalancée par une hausse dans le secteur Énergie.

6.2 – Carnet de commandes de la catégorie Ensembles

(EN MILLIONS \$ CA)	30 septembre 2015	30 juin 2015	31 décembre 2014
Carnet de commandes de la catégorie Ensembles	7 058,0 \$	6 403,3 \$	5 693,5 \$

La hausse du carnet de commandes de la catégorie Ensembles observée entre décembre 2014 et septembre 2015 reflétait une hausse dans les secteurs Infrastructures et Énergie, partiellement contrebalancée par une baisse dans les secteurs Mines et métallurgie et Pétrole et gaz. Cette hausse était principalement attribuable à l'ajout, au cours des neuf premiers mois de 2015, de contrats à prix forfaitaire d'envergure pour le projet de corridor du nouveau pont Champlain et le projet de TLR Eglinton Crosstown dans le secteur Infrastructures, tels qu'ils sont décrits à la section 7.5, ainsi qu'à l'ajout, dans le secteur Énergie, d'un contrat lié à un projet de centrale à cycle combiné aux États-Unis.

6.3 – Carnet de commandes de la catégorie O&M

(EN MILLIONS \$ CA)	30 septembre 2015		30 juin 2015		31 décembre 2014
Carnet de commandes de la catégorie O&M	1 936,0	\$	1 903,2	\$	1 947,9

Le carnet de commandes de la catégorie O&M à la fin de septembre 2015 est demeuré comparable à celui de la fin de décembre 2014.

7 – Informations sectorielles

Comme il est mentionné à la section 4, la Société analyse ses résultats pour chacun des secteurs, qui regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, de la façon dont est évalué le rendement de la direction.

Au premier trimestre de 2015, la Société a révisé ses secteurs à présenter pour refléter un changement apporté à sa structure interne de présentation de l'information financière et a reclassé rétrospectivement le sous-secteur Environnement et eau, inclus dans le secteur qui se nommait précédemment Ressources, environnement et eau, au sous-secteur Infrastructures et construction inclus dans le secteur Infrastructures. De plus, en avril 2015, la Société a annoncé certains changements organisationnels afin d'aligner davantage sa structure d'entreprise avec ses marchés. Cette réorganisation a entraîné certaines modifications dans la façon dont les activités sont regroupées et dont les secteurs à présenter sont présentés et analysés. Ainsi, les secteurs à présenter de SNC-Lavalin sont désormais : i) Mines et métallurgie; ii) Pétrole et gaz; iii) Énergie; iv) Infrastructures; et v) ICI.

Par ailleurs, comme il est indiqué dans le rapport de gestion annuel 2014 de la Société, les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs, qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, ne sont plus affectés à chacun des secteurs de la Société depuis janvier 2015. Par conséquent, le RAII sectoriel de la Société ne comprend plus les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs, qui étaient auparavant répartis en fonction de la marge brute de chacun de ces secteurs. La Société est d'avis qu'une telle utilisation du RAII sectoriel accroîtra la qualité de la présentation de l'information relative à ses secteurs à présenter en fournissant des renseignements plus comparables en ce qui a trait à leur résultat d'exploitation.

Par conséquent, depuis janvier 2015, la Société évalue le rendement d'un secteur en utilisant le RAII sectoriel, soit la marge brute moins i) les frais de vente, généraux et administratifs directement associés et ii) les participations ne donnant pas le contrôle, avant impôts. Les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, les coûts de restructuration, la dépréciation du goodwill, les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz, ne sont pas attribués aux secteurs de la Société.

Les chiffres comparatifs du présent rapport de gestion ont été retraités afin de refléter tous les changements susmentionnés apportés aux secteurs à présenter de la Société.

Les ICI de SNC-Lavalin sont comptabilisés de la façon suivante :

TYPE D'INFLUENCE	MÉTHODE DE COMPTABILISATION
Influence non notable	Méthode du coût
Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle	Méthode de la consolidation intégrale

Ces investissements sont regroupés dans le secteur ICI, dont le rendement est évalué de la façon suivante :

MÉTHODE DE COMPTABILISATION	ÉVALUATION DU RENDEMENT
Méthode du coût	Dividendes et distributions provenant d'investissements
Méthode de la mise en équivalence	Quote-part de SNC-Lavalin du résultat net de ses investissements, ou dividendes provenant des ICI dont la valeur comptable est de néant, avant impôts
Méthode de la consolidation intégrale	RAII provenant d'investissements

Le tableau suivant présente les **produits sectoriels** de la Société :

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014 ⁽¹⁾	2015	2014 ⁽¹⁾
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ				
Mines et métallurgie	202,8	\$ 247,0	\$ 653,8	\$ 710,5
Pétrole et gaz	1 045,7	448,2	2 696,9	680,6
Énergie	402,0	269,1	1 281,9	874,1
Infrastructures				
Infrastructures et construction	512,7	485,0	1 350,2	1 481,3
Opérations et maintenance	213,1	311,6	790,3	970,8
Sous-total - Infrastructures	725,8	796,6	2 140,5	2 452,1
Total - I&C	2 376,3	1 760,8	6 773,2	4 717,4
ICI	56,9	243,3	167,5	703,4
Total	2 433,2	\$ 2 004,1	\$ 6 940,7	\$ 5 420,7

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter le changement apporté par la Société à la structure de ses secteurs à présenter.

Le tableau suivant présente le **RAII sectoriel** de la Société :

(EN MILLIONS \$ CA) PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014 ⁽¹⁾	2015	2014 ⁽¹⁾
Mines et métallurgie	19,8	25,5	57,4	47,9
Pétrole et gaz	62,3	26,9	181,7	19,3
Énergie	16,3	16,3	85,2	70,0
Infrastructures				
Infrastructures et construction	41,2	(12,9)	(12,7)	(5,4)
Opérations et maintenance	15,3	10,6	39,4	38,8
Sous-total - Infrastructures	56,4	(2,3)	26,7	33,4
Total - I&C	154,8	66,4	350,9	170,5
ICI	224,8	181,6	319,4	466,2
RAII sectoriel total	379,5	248,0	670,3	636,7
Moins :				
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs et autres non alloués aux secteurs	(36,9)	(36,5)	(126,8)	(115,0)
Coûts de restructuration	(13,4)	(13,8)	(21,6)	(15,8)
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	(5,8)	(30,0)	(19,2)	(55,9)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz	(29,4)	(12,3)	(71,5)	(12,3)
Reprise des participations ne donnant pas le contrôle avant impôts sur le résultat	9,3	0,3	16,8	0,6
RAII	303,3	155,7	448,0	438,3

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter les changements apportés par la Société à la structure de ses secteurs à présenter et à son indicateur du résultat pour ses secteurs à présenter. De plus, la Société a effectué un retraitement rétrospectif d'éléments de ses comptes consolidés de résultat pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2014, afin de refléter une augmentation de 12,3 millions \$ (8,9 millions \$ après impôts) de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz, par suite de la révision de la répartition préliminaire du prix d'acquisition de Kentz. Les chiffres comparatifs ont été ajustés en conséquence. Pour plus de détails, voir la note 16C des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre de 2015.

De plus, la Société divulgue ses produits et ses RAIIs sectoriels pour chaque trimestre de 2014 à la section 12.2 du présent rapport de gestion, reflétant les changements apportés à la structure de ses secteurs à présenter et à son indicateur du résultat pour ses secteurs à présenter.

7.1 – Mines et métallurgie

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014 ⁽¹⁾	2015	2014 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Mines et métallurgie :				
Services	100,4 \$	143,6 \$	320,7 \$	451,0 \$
Ensembles	102,4	103,4	333,1	259,4
Total	202,8 \$	247,0 \$	653,8 \$	710,5 \$
RAII provenant du secteur Mines et métallurgie	19,8 \$	25,5 \$	57,4 \$	47,9 \$
Ratio du RAI sur les produits provenant du secteur Mines et métallurgie (%)	9,8 %	10,3 %	8,8 %	6,7 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter le changement apporté par la Société à son indicateur du résultat pour ses secteurs à présenter.

Les produits du secteur Mines et métallurgie se sont chiffrés au troisième trimestre de 2015 à 202,8 millions \$, contre 247,0 millions \$ à la période correspondante de 2014, reflétant principalement un volume d'activité moins élevé dans la catégorie Services.

Pour les neuf premiers mois de 2015, les produits ont diminué pour s'établir à 653,8 millions \$, comparativement à 710,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014, en raison essentiellement d'un niveau d'activité moins élevé dans la catégorie Services, qui a été partiellement contrebalancé par un niveau d'activité plus élevé dans la catégorie Ensembles.

Le RAI du secteur Mines et métallurgie s'est établi à 19,8 millions \$ au troisième trimestre de 2015, comparativement à 25,5 millions \$ à la période correspondante de 2014, reflétant principalement une baisse du volume d'activité dans la catégorie Services.

Pour les neuf premiers mois de 2015, le RAI du secteur Mines et métallurgie s'est établi à 57,4 millions \$, comparativement à 47,9 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison de la diminution des frais de vente, généraux et administratifs combinée à un ratio de marge brute plus élevé principalement dans la catégorie Ensembles, qui a été partiellement contrebalancé par une diminution du volume d'activité dans la catégorie Services.

7.2 – Pétrole et gaz

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014 ⁽¹⁾	2015	2014 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Pétrole et gaz :				
Services	707,1 \$	324,2 \$	1 806,1 \$	530,0 \$
Ensembles	338,6	123,9	890,7	150,7
Total	1 045,7 \$	448,2 \$	2 696,9 \$	680,6 \$
RAII provenant du secteur Pétrole et gaz	62,3 \$	26,9 \$	181,7 \$	19,3 \$
Ratio du RAII sur les produits provenant du secteur Pétrole et gaz (%)	6,0 %	6,0 %	6,7 %	2,8 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter le changement apporté par la Société à son indicateur du résultat pour ses secteurs à présenter.

Les produits du secteur Pétrole et gaz ont augmenté pour s'établir à 1 045,7 millions \$ au troisième trimestre de 2015, comparativement à 448,2 millions \$ au troisième trimestre de 2014, reflétant principalement des produits supplémentaires générés par Kentz, dont l'acquisition a été finalisée le 22 août 2014, dans les catégories Services et Ensembles.

Pour les neuf premiers mois de 2015, les produits ont augmenté pour s'établir à 2 696,9 millions \$, comparativement à 680,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2014 pour la même raison énoncée plus haut.

Au troisième trimestre de 2015, le RAII du secteur Pétrole et gaz s'est établi à 62,3 millions \$, comparativement à 26,9 millions \$ au troisième trimestre de 2014, reflétant principalement un volume d'activité plus élevé dû à l'acquisition de Kentz, ce qui a plus que compensé ses frais de vente, généraux et administratifs supplémentaires.

Pour les neuf premiers mois de 2015, le RAII du secteur Pétrole et gaz s'est élevé à 181,7 millions \$, comparativement à 19,3 millions \$ à la période correspondante de 2014, essentiellement pour les mêmes raisons énoncées plus haut dans l'analyse du RAII sectoriel du troisième trimestre.

7.3 – Énergie

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014 ⁽¹⁾	2015	2014 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Énergie :				
Services	85,6 \$	84,9 \$	256,3 \$	282,9 \$
Ensembles	316,4	184,2	1 025,7	591,3
Total	402,0 \$	269,1 \$	1 281,9 \$	874,1 \$
RAII provenant du secteur Énergie	16,3 \$	16,3 \$	85,2 \$	70,0 \$
Ratio du RAII sur les produits provenant du secteur Énergie (%)	4,1 %	6,1 %	6,6 %	8,0 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter le changement apporté par la Société à son indicateur du résultat pour ses secteurs à présenter.

Les produits du secteur Énergie ont augmenté au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 402,0 millions \$, comparativement à 269,1 millions \$ au troisième trimestre de 2014. Pour les neuf premiers mois de 2015, les produits ont augmenté pour s'établir à 1 281,9 millions \$, comparativement à 874,1 millions \$ à la période correspondante de 2014. La Société n'est plus tenue d'éliminer les produits d'I&C générés entre elle et AltaLink, depuis la cession de sa participation dans AltaLink au quatrième trimestre de 2014, alors que seuls les profits réalisés sur ces projets étaient constatés avant la date de la cession.

Au troisième trimestre de 2015, le RAII du secteur Énergie s'est établi à 16,3 millions \$, ce qui est comparable à celui du trimestre correspondant de 2014. Le ratio de marge brute au troisième trimestre de 2015 était moins élevé que celui de la période correspondante de 2014, en raison principalement d'une incidence défavorable nette de 16,5 millions \$ découlant de révisions des prévisions pour certains projets d'envergure à l'extérieur du Canada, ainsi que d'un ratio de marge brute moins élevé lié à d'autres projets de la catégorie Ensembles. La marge brute au troisième trimestre de 2014 a été affectée négativement par une révision défavorable des prévisions de coûts d'un contrat à prix forfaitaire non rentable du passé en Afrique du Nord et des réserves supplémentaires, d'un montant total de 23,6 millions \$.

Pour les neuf premiers mois de 2015, le RAII du secteur Énergie s'est établi à 85,2 millions \$, comparativement à 70,0 millions \$ à la période correspondante de 2014, reflétant principalement un volume d'activité plus élevé dans la catégorie Ensembles, combiné à des frais de vente, généraux et administratifs moins élevés. La marge brute pour les neuf premiers mois de 2015 comprenait une incidence défavorable nette de 15,1 millions \$ découlant de révisions des prévisions pour certains projets d'envergure à l'extérieur du Canada, tandis que la marge brute pour les neuf premiers mois de 2014 comprenait une incidence de 23,6 millions \$ découlant de la révision défavorable des prévisions de coûts d'un contrat à prix forfaitaire non rentable du passé et des réserves supplémentaires décrites plus haut.

Compte tenu du fait que les produits générés entre la Société et AltaLink ne sont pas éliminés en 2015, le ratio de marge brute au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de 2015 était moins élevé par rapport aux périodes correspondantes de 2014.

7.4 – Infrastructures

7.4.1 – Infrastructures et Construction

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014 ⁽¹⁾	2015	2014 ⁽¹⁾
Produits provenant du sous-secteur Infrastructures et construction :				
Services	172,5 \$	170,5 \$	493,2 \$	521,5 \$
Ensembles	340,3	314,5	857,1	959,8
Total	512,7 \$	485,0 \$	1 350,2 \$	1 481,3 \$
RAII provenant du sous-secteur Infrastructures et construction	41,2 \$	(12,9) \$	(12,7) \$	(5,4) \$
Ratio du RAII sur les produits provenant du sous-secteur Infrastructures et construction (%)	8,0 %	(2,7 %)	(0,9 %)	(0,4 %)

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter le changement apporté par la Société à la structure de ses secteurs à présenter et à son indicateur du résultat pour ses secteurs.

Les produits du sous-secteur Infrastructures et construction ont augmenté au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 512,7 millions \$, contre 485,0 millions \$ à la période correspondante de 2014, par suite d'un niveau d'activité plus élevé dans la catégorie Ensembles.

Pour les neuf premiers mois de 2015, les produits ont diminué pour s'établir à 1 350,2 millions \$, contre 1 481,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014, reflétant principalement un niveau d'activité moins élevé dans la catégorie Ensembles, en raison surtout de la réception provisoire d'un projet hospitalier d'envergure au deuxième semestre de l'exercice 2014.

Au troisième trimestre de 2015, le RAII du sous-secteur Infrastructures et construction s'est établi à 41,2 millions \$, comparativement à un RAII négatif sous-sectoriel de 12,9 millions \$ au trimestre correspondant de 2014, en raison d'un ratio de marge brute plus élevé, qui était attribuable surtout à une incidence positive totalisant 22,5 millions \$ découlant principalement de l'issue favorable et de révisions des prévisions pour certains projets d'envergure au Canada. Le RAII négatif du sous-secteur au troisième trimestre de 2014 s'expliquait essentiellement par une incidence défavorable nette de 13,1 millions \$ sur la marge brute attribuable à l'effet combiné d'une perte additionnelle au titre d'un projet hospitalier d'envergure et de l'issue favorable de certaines réclamations.

Pour les neuf premiers mois de 2015, le RAII du sous-secteur Infrastructures et construction s'est établi à un montant négatif de 12,7 millions \$, contre un RAII négatif sous-sectoriel de 5,4 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014, reflétant un ratio de marge brute moins élevé combiné à une baisse du volume d'activité, partiellement contrebalancé par une diminution des frais de vente, généraux et administratifs. La marge brute pour les neuf premiers mois de 2015 tenait compte d'une incidence défavorable imputable à des conditions de terrain difficiles pour la portion tunnel d'un projet de transport en commun et à des coûts supplémentaires visant à respecter la date d'achèvement d'un projet d'autoroute d'envergure, tous deux au Canada, ce qui a engendré une révision des prévisions de coûts de ces projets ayant une incidence négative totale de 37,8 millions \$ sur la marge brute, qui a été partiellement contrebalancée par l'issue favorable et les révisions des prévisions décrite ci-dessus. La marge brute pour les neuf premiers mois de 2014 tenait compte, en plus des éléments expliqués plus haut dans l'analyse du troisième trimestre, d'une incidence favorable nette de 35,3 millions \$ attribuable i) au renversement d'une provision pour risques au titre d'un projet en Libye, partiellement contrebalancé par ii) une provision pour

risques enregistrée au premier trimestre de 2014 s'appliquant à la totalité des liquidités détenues en Libye en raison du risque accru associé à la disponibilité de ces fonds.

Les apports du sous-secteur Infrastructures et construction pour les neuf premiers mois de 2015 et de 2014 ont été affectés négativement par la nécessité de maintenir les frais de vente, généraux et administratifs à un certain niveau pour soutenir des projets en cours, notamment des projets difficiles ne générant pas de marge brute.

7.4.2 – O&M

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014 ⁽¹⁾	2015	2014 ⁽¹⁾
Produits provenant du sous-secteur O&M	213,1 \$	311,6 \$	790,3 \$	970,8 \$
RAII provenant du sous-secteur O&M	15,3 \$	10,6 \$	39,4 \$	38,8 \$
Ratio du RAI sur les produits provenant du sous-secteur O&M (%)	7,2 %	3,4 %	5,0 %	4,0 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter le changement apporté par la Société à son indicateur du résultat pour ses secteurs à présenter.

Au troisième trimestre de 2015, les produits du sous-secteur O&M se sont chiffrés à 213,1 millions \$, contre 311,6 millions \$ à la période correspondante de 2014. Pour les neuf premiers mois de 2015, les produits se sont chiffrés à 790,3 millions \$, comparativement à 970,8 millions \$ à la période correspondante de 2014, reflétant principalement un volume d'activité moins élevé, principalement attribuable au non-renouvellement d'un contrat non rentable pour la gestion d'immeubles, installations et terrains gouvernementaux au Canada.

Au troisième trimestre de 2015, le RAI du sous-secteur O&M s'est établi à 15,3 millions \$, comparativement à 10,6 millions \$ au troisième trimestre de 2014, reflétant principalement un ratio de marge brute plus élevé, partiellement contrebalancé par une baisse du volume d'activité.

Pour les neuf premiers mois de 2015, le RAI du sous-secteur O&M s'est établi à 39,4 millions \$, ce qui est comparable à celui de la période correspondante de 2014, alors qu'un volume d'activité moins élevé a été contrebalancé par un ratio de marge brute plus élevé.

7.5 – ICI

SNC-Lavalin fait des investissements dans des concessions d'infrastructure pour certaines infrastructures du secteur public telles que les aéroports, les ponts, les bâtiments culturels et publics, les autoroutes, les réseaux de transport en commun, l'énergie, et les installations de traitement de l'eau, qui sont regroupés dans le secteur ICI et décrits à la section 8.4 du rapport de gestion 2014 annuel de la Société.

GROUPE SIGNATURE SUR LE SAINT-LAURENT S.E.N.C. (« SSL »)

En juin 2015, la Société a annoncé que le consortium SSL, dont SNC-Lavalin est partenaire à 50 %, a conclu avec le gouvernement du Canada une entente portant sur la conception, la construction, le financement et l'entretien du projet de corridor du nouveau pont Champlain. SSL veillera à l'exploitation et à l'entretien du pont pendant toute la durée de la concession qui s'étendra jusqu'en 2049.

CROSSLINX TRANSIT SOLUTIONS GENERAL PARTNERSHIP

En juillet 2015, la Société a annoncé que le consortium Crosslinx Transit Solutions General Partnership, dont SNC-Lavalin est partenaire à 25 %, a conclu une entente concernant le projet de train léger sur rail (« TLR ») transurbain Eglinton Crosstown à Toronto, au Canada. En vertu de l'entente du projet, Crosslinx Transit Solutions General Partnership fournira la conception, la construction, le financement, ainsi que les services d'entretien et les travaux de réfection du TLR Eglinton Crosstown pendant 30 ans.

PROJET DE NICKEL AMBATOVY (« AMBATOVY »)

Le 21 septembre 2015, l'achèvement financier du projet de nickel Ambatovy a été réalisé. En conséquence, le financement du projet, qui a été mis en place pour financer la construction de ce projet et pour lequel SNC-Lavalin a fourni une garantie financière de 105 millions \$ US et une garantie croisée de 70 millions \$ US aux prêteurs du projet Ambatovy, est devenu sans recours pour tous les partenaires, y compris SNC-Lavalin. En même temps, l'entente d'achat/de vente (l'« option ») entre SNC-Lavalin et deux actionnaires d'Ambatovy est devenue applicable, permettant à SNC-Lavalin de céder sa participation de 5 % dans Ambatovy et le solde de ses prêts à un actionnaire d'Ambatovy (les « prêts »).

Le 30 septembre 2015, la Société a annoncé qu'elle a exercé son option. Ainsi, SNC-Lavalin a cédé à l'un des actionnaires d'Ambatovy sa participation de 5 % dans Ambatovy et ses prêts (l'« investissement de la Société dans Ambatovy »), pour une contrepartie en trésorerie de 449,7 millions \$ US (600,7 millions \$ CA).

7.5.1 – Valeur comptable nette des ICI

Compte tenu de l'effet important des ICI dans l'état consolidé de la situation financière de la Société, celle-ci fournit des informations supplémentaires à la note 4 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2015 sur la valeur comptable nette de ses ICI, selon la méthode de comptabilisation utilisée dans l'état consolidé de la situation financière de SNC-Lavalin.

(EN MILLIONS \$ CA)	30 septembre 2015	31 décembre 2014
ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	(18,4) \$	9,7 \$
ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	425,7	362,3
ICI comptabilisés selon la méthode du coût	47,4	440,8
Valeur comptable nette totale des ICI	454,6 \$	812,8 \$

Au 30 septembre 2015, la Société estimait que la juste valeur de son portefeuille d'ICI était nettement supérieure à sa valeur comptable nette, et que les investissements de la Société dans l'Autoroute 407 présentent la juste valeur estimée la plus élevée de son portefeuille d'ICI. Au 30 septembre 2015, la valeur comptable nette des investissements de la Société dans l'Autoroute 407 était de néant.

7.5.2 – RAII du secteur ICI

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2015	2014 ⁽¹⁾	2015	2014 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur ICI	56,9 \$	243,3 \$	167,5 \$	703,4 \$
RAII :				
Provenant de l'Autoroute 407	31,5 \$	29,4 \$	94,4 \$	88,1 \$
Provenant d'AltaLink	–	130,2	–	312,1
Provenant des autres ICI	193,3	22,0	225,0	66,0
RAII provenant du secteur ICI	224,8 \$	181,6 \$	319,4 \$	466,2 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter le changement apporté par la Société à son indicateur du résultat pour ses secteurs à présenter.

⁽²⁾ Le RAII provenant des autres ICI est présenté déduction faite des frais de vente, généraux et administratifs de la division, de certains frais de vente, généraux et administratifs corporatifs directement attribuables au secteur, ainsi que des frais de vente, généraux et administratifs de tous les autres ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale.

Les investissements de la Société dans des ICI sont comptabilisés selon la méthode du coût, la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce ou non une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle. La relation entre les produits et les RAII n'est pas pertinente pour l'évaluation du rendement de ce secteur, puisqu'une partie importante des investissements dans des ICI est comptabilisée selon la méthode du coût ou celle de la mise en équivalence, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers de chaque ICI.

Le RAII du secteur ICI s'est établi à 224,8 millions \$ au troisième trimestre de 2015, contre 181,6 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement d'un gain avant impôts de 174,4 millions \$ sur cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy et d'un dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407, partiellement contrebalancés par la cession, au quatrième trimestre de 2014, de la participation de la Société dans AltaLink qui ne contribue plus au RAII de la Société en 2015.

Le RAII du secteur ICI a diminué pour s'établir à 319,4 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 466,2 millions \$ à la période correspondante de 2014, en raison principalement du gain sur cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy et de dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407, plus que contrebalancés par la cession, au quatrième trimestre de 2014, de la participation de la Société dans AltaLink qui ne contribue plus au RAII de la Société en 2015.

8 – Liquidités et ressources financières

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des liquidités et ressources financières de la Société, et a été structurée de la façon suivante :

- > l'examen de la **trésorerie nette de la dette avec recours** de la Société;
- > l'**analyse des flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et affecté la trésorerie et les équivalents de trésorerie; et
- > la présentation des **dividendes déclarés** et du **rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires** de la Société (« RCPMA »).

8.1 – Trésorerie nette de la dette avec recours

La **trésorerie nette de la dette avec recours** de la Société, une mesure financière non conforme aux IFRS obtenue en excluant de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI ainsi que sa dette avec recours, se présentait comme suit :

(EN MILLIONS DE \$ CA)	30 septembre 2015	31 décembre 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 455,7 \$	1 702,2 \$
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	15,8	29,3
Dette avec recours :		
Facilité de crédit	80,0	–
Déventures	349,1	348,9
Trésorerie nette de la dette avec recours	1 010,8 \$	1 324,0 \$

La **trésorerie nette de la dette avec recours au 30 septembre 2015 s'est chiffrée à 1 010,8 millions \$**, comparativement à 1 324,0 millions \$ au 31 décembre 2014, en raison surtout d'une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie tel qu'il est expliqué à la section 8.2, ainsi que d'une augmentation de la dette avec recours.

La direction continue de croire que, sous réserve des risques et limites décrits dans le présent rapport, sa situation actuelle de liquidité, incluant sa position de trésorerie et sa capacité de crédit inutilisée, devrait être suffisante pour financer ses activités dans un avenir prévisible.

Au deuxième trimestre de 2015, la facilité de crédit de la Société a été modifiée afin de prolonger son échéance d'août 2017 à août 2018.

8.2 – Analyse des flux de trésorerie

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS \$ CA)

	2015	2014
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation	(759,1) \$	(171,4) \$
Activités d'investissement	579,2	(3 254,4)
Activités de financement	(87,4)	3 471,2
Augmentation liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	20,8	1,2
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(246,5)	46,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 702,2	1 108,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 455,7 \$	1 155,2 \$
Moins: Trésorerie et équivalents de trésorerie du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente et actif détenu en vue de la vente	-	(11,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période tel que présenté à l'état consolidé de la situation financière	1 455,7 \$	1 143,6 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 1 455,7 millions \$ au 30 septembre 2015, comparativement à 1 155,2 millions \$ au 30 septembre 2014, tel qu'il est décrit ci-dessous.

8.2.1 – Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les liquidités nettes affectées aux activités d'exploitation se sont établies à 759,1 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 171,4 millions \$ à la période correspondante de 2014. Voici les principaux facteurs ayant eu une incidence sur les activités d'exploitation :

- > Les liquidités nettes affectées aux activités d'exploitation avant la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont totalisé 61,2 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2015, comparativement à des liquidités nettes générées de 307,2 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2014, reflétant principalement :
 - un résultat net de 369,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 187,6 millions \$ à la période correspondante de 2014;
 - des impôts sur le résultat payés de 301,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, en raison surtout des impôts sur le résultat payés sur le gain net provenant de la cession d'AltaLink, qui a été finalisée au quatrième trimestre de 2014, comparativement à 63,9 millions \$ à la période correspondante de 2014;
 - des produits financiers nets de 10,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à des charges financières nettes de 187,7 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014 tel qu'il est expliqué à la section 5.8, tandis que les intérêts payés au cours des neuf premiers mois de 2015 ont totalisé 59,6 millions \$, comparativement à 172,1 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2014, en raison surtout de la cession d'AltaLink au quatrième trimestre de 2014; et

- un gain sans effet de trésorerie de 174,4 millions \$ provenant de la cession d'Ambatovy au cours des neuf premiers mois de 2015, comparativement à une perte sans effet de trésorerie de 4,1 millions \$ découlant de la cession de Groupe immobilier Ovation (Québec) inc. au cours des neuf premiers mois de 2014.
- > Tel qu'il est décrit à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2015, les liquidités affectées à la variation nette des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont totalisé 697,9 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 478,6 millions \$ à la période correspondante de 2014, reflétant principalement des besoins en fonds de roulement pour certains projets d'envergure.

8.2.2 – Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les liquidités nettes provenant des activités d'investissement se sont élevées à 579,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à des liquidités nettes affectées à des activités d'investissement de 3 254,4 millions \$ à la période correspondante de 2014. Les principales activités d'investissement ont été les suivantes :

- > À la suite de la cession d'AltaLink au quatrième trimestre de 2014, l'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale a exigé un décaissement total de néant pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à un décaissement de 1 156,4 millions \$ à la période correspondante de 2014 en raison d'AltaLink;
- > L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant des activités d'I&C, pour un décaissement total de 71,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 39,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014;
- > Les paiements au titre des ICI ont totalisé 16,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, reflétant des paiements pour le projet de nickel Ambatovy, comparativement à 124,0 millions \$ pour la période correspondante de 2014, reflétant principalement des paiements pour le Groupe immobilier santé McGill et le projet de nickel Ambatovy;
- > Des coûts de 34,7 millions \$ nets d'un recouvrement lié à une couverture de change pour les neuf premiers mois de 2014, tel qu'il est décrit à la note 16 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour le troisième trimestre de 2015;
- > Les liquidités nettes affectées à l'acquisition de Kentz se sont élevées à 1 763,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014, tel qu'il est décrit à la note 16 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2015. L'écart entre le prix d'achat de 2 073,6 millions \$ et les liquidités nettes affectées à l'acquisition de Kentz représente de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par Kentz à la date d'acquisition;
- > L'investissement dans des billets de dépôt de 260,5 millions \$ du produit découlant de l'émission d'obligations de premier rang par la filiale InPower BC General Partnership pour les neuf premiers mois de 2014, tel qu'il est décrit à la note 4A des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre de 2015; et
- > Un encaissement net à la cession d'un ICI de 600,7 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2015, attribuable à la cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy, comparativement à un encaissement net à la cession d'un ICI de 72,8 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2014, attribuable à la vente par la Société de sa participation de 100 % dans Ovation, tel qu'il est décrit à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2015.

8.2.3 – Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les liquidités nettes affectées aux activités de financement se sont élevées à 87,4 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à des liquidités nettes provenant des activités de financement de 3 471,2 millions \$ à la période correspondante de 2014. Les principales activités de financement ont été les suivantes :

- > Une augmentation de 430,0 millions \$ de la dette avec recours, ainsi que le remboursement de la dette avec recours de 340,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à une augmentation de 2 630,0 millions \$ de la dette avec recours, liée à l'acquisition de Kentz, pour financer le prix d'achat de l'Acquisition et rembourser 482,4 millions \$ de la dette avec recours de Kentz;
- > Une augmentation de la dette sans recours provenant des ICI qui a totalisé 1,4 million \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 1 406,3 millions \$ à la période correspondante de 2014, principalement attribuable à AltaLink Holdings, L.P. ainsi qu'à d'autres entités de portefeuille liées et à la filiale InPower BC General Partnership;
- > Le remboursement de la dette sans recours provenant des ICI qui s'est élevé à 7,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 153,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2014, qui était principalement attribuable à AltaLink;
- > Une augmentation des avances au titre d'arrangements de financement de contrats de 77,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015, comparativement à 173,9 millions \$ à la période correspondante de 2014;
- > Au cours des neuf premiers mois de 2015 et de 2014, la Société a payé des dividendes totalisant respectivement 113,4 millions \$ et 109,6 millions \$;
- > Le rachat d'actions pour 121,8 millions \$ (2 803 900 actions à un prix moyen de 43,43 \$) au cours des neuf premiers mois de 2015, comparativement à néant au cours des neuf premiers mois de 2014. Le 3 juin 2015, la Société a annoncé avoir obtenu l'approbation réglementaire requise afin de procéder, par l'entremise des installations de la Bourse de Toronto (« TSX ») et/ou d'autres systèmes de négociation parallèles, au renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, offre qui avait été annoncée précédemment et qui vise à racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 13 287 774 de ses actions ordinaires entre le 5 juin 2015 et le 4 juin 2016; et
- > L'émission d'actions suivant la levée d'options sur actions, qui a généré des liquidités de 4,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2015 (105 539 options sur actions à un prix moyen de 38,07 \$), comparativement à 26,8 millions \$ à la période correspondante de 2014 (655 835 options sur actions à un prix moyen de 40,93 \$). Au 26 octobre 2015, 1 973 316 options sur actions étaient en circulation à des prix d'exercice variant de 37,04 \$ à 57,07 \$ par action ordinaire. À la même date, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation était de 149 768 158.

8.3 – Dividendes

Le 4 mars 2015, le 6 mai 2015, le 5 août 2015 et le 4 novembre 2015, le conseil d'administration a approuvé la déclaration d'un dividende trimestriel en espèces de 0,25 \$ par action, payable le 2 avril 2015, le 4 juin 2015, le 3 septembre 2015 et le 3 décembre 2015, respectivement, ce qui représente une augmentation de 4,2 % par rapport aux dividendes trimestriels de 0,24 \$ par action versés en 2014.

8.4 – Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires (« RCPMA »)

Le RCPMA est une mesure financière non conforme aux IFRS du rendement des capitaux propres de la Société. Le RCPMA, tel qu'il est calculé par la Société, correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin des 12 derniers mois, divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin des 13 derniers mois, excluant les « autres composantes des capitaux propres ».

Le RCPMA s'est établi à 48,6 % pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015, comparativement à un RCPMA de 13,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout du gain enregistré à la cession d'AltaLink au quatrième trimestre de 2014 ainsi que du gain à la cession de l'investissement de la Société dans Ambatovy au troisième trimestre de 2015.

8.5 – Instruments financiers

La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, ainsi que la gestion connexe de ces risques, sont décrites à la note 31 des états financiers annuels consolidés audités de 2014 de la Société et à la note 15 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2015. Au cours des neuf premiers mois de 2015, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, à la gestion connexe de ces risques et à la classification des instruments financiers, mis à part des produits dérivés de change contractés par la Société pour i) couvrir d'un point de vue économique des prêts intra-groupe, tel qu'il est décrit à la section 5.8; ii) couvrir une partie des investissements nets de la Société dans des établissements à l'étranger; et iii) couvrir la partie en devises étrangères de la juste valeur d'un investissement disponible à la vente. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

9 – Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de ses activités, SNC-Lavalin conclut des transactions avec certains de ses ICI. Les participations dans lesquelles SNC-Lavalin a une influence notable ou un contrôle conjoint, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, sont considérées comme des parties liées.

Conformément aux IFRS, les profits intra-groupe tirés de produits provenant d'ICI comptabilisés selon les méthodes de la mise en équivalence ou de la consolidation intégrale sont éliminés dans la période où ils sont générés, à l'exception des profits réputés avoir été réalisés par l'ICI. Les profits découlant des transactions avec des ICI comptabilisés selon la méthode du coût ne sont pas éliminés.

Le traitement comptable des profits intra-groupe est présenté ci-dessous :

ICI	MÉTHODE DE COMPTABILISATION	TRAITEMENT COMPTABLE DES PROFITS INTRA-GROUPE
AltaLink ⁽¹⁾	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par AltaLink en vertu de l'application de la loi par un organisme gouvernemental de réglementation indépendant.
ICI comptabilisés en vertu de l'IFRIC 12	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
	Méthode de la mise en équivalence	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
Autres	Méthode de la mise en équivalence	Élimination dans la période où ils sont générés, comme réduction de l'actif sous-jacent et, par la suite, constatation sur la période d'amortissement de l'actif correspondant.
	Méthode du coût	Pas d'élimination, conformément aux IFRS.

⁽¹⁾ Jusqu'au 1^{er} décembre 2014, qui est la date effective de cession d'AltaLink, AltaLink était une filiale de la Société.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2015, SNC-Lavalin a constaté des produits de 216,9 millions \$ (2014 : 158,9 millions \$) et de 509,9 millions \$ (2014 : 463,2 millions \$), respectivement, tirés des contrats avec des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. SNC-Lavalin a aussi constaté sa quote-part du résultat net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 36,7 millions \$ pour le troisième trimestre de 2015 (2014 : 37,6 millions \$) et de 114,9 millions \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015 (2014 : 128,5 millions \$), respectivement. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2014, les produits intra-groupe découlant des transactions avec AltaLink d'un montant de 331,1 millions \$ et de 1 001,7 millions \$, respectivement, ont été éliminés à la consolidation alors que les profits sur ces transactions n'ont pas été éliminés. Par suite de la cession d'AltaLink le 1^{er} décembre 2014, les produits générés par des transactions avec AltaLink sont constatés par la Société dans son compte consolidé de résultat.

Les créances clients de SNC-Lavalin provenant d'ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 79,3 millions \$ au 30 septembre 2015 (31 décembre 2014 : 60,7 millions \$). Les autres actifs financiers courants de SNC-Lavalin à recevoir de ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 96,8 millions \$ au 30 septembre 2015 (31 décembre 2014 : 96,4 millions \$). L'engagement de SNC-Lavalin restant à investir dans ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence était de 113,9 millions \$ au 30 septembre 2015 (31 décembre 2014 : 45,9 millions \$).

Toutes ces transactions entre parties liées sont évaluées à la juste valeur.

10 – Méthodes comptables et modifications

La Société a établi ses conventions et méthodes comptables pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2015 conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de 2014 de la Société pour en savoir plus sur les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des états financiers, car elles restent inchangées pour le troisième trimestre de 2015, à l'exception des nouvelles méthodes comptables et des méthodes comptables visées par les modifications adoptées en 2015, comme il est décrit dans les sections 10.1 et 10.2 ci-

dessous. De plus, comme il est décrit à la note 2B des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société, au premier trimestre de 2015, la Société a modifié son indicateur du résultat pour ses secteurs à présenter, à savoir le RAI sectoriel, qui ne comprend plus les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs, qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs comme il est indiqué à la section 7.

Les hypothèses clés et les estimations adoptées par la direction en vertu des IFRS, et leur incidence sur les montants figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, ont été divulguées dans les états financiers consolidés annuels audités de 2014 de la Société et restent inchangées pour le troisième trimestre de 2015. Par ailleurs, au cours du premier trimestre de 2015, la Société a effectué un examen formel de son matériel informatique et a réévalué en conséquence sa durée d'utilité. À la suite de l'examen, la période d'amortissement du matériel informatique de la Société a été modifiée, passant d'une période de 2 ans à une période allant de 2 à 5 ans. Ceci a donné lieu à une diminution d'environ 3,2 millions \$ et de 10,5 millions \$ de la charge d'amortissement pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2015, respectivement. Cette modification de la durée d'utilité du matériel informatique de la Société a été appliquée de manière prospective.

10.1 – Nouvelles méthodes comptables appliquées pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015

Au premier trimestre de 2015, la Société a appliqué les deux nouvelles méthodes comptables suivantes.

Couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger

Les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie. Tout gain ou toute perte sur l'instrument de couverture lié à la partie efficace de la couverture est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et cumulé sous les « Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger » dans les « Autres composantes des capitaux propres ». Le gain ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat net et est inclus dans le poste « Charges financières ».

Les gains et les pertes sur un instrument de couverture liés à la partie efficace de la couverture, cumulés sous les « Écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger », sont reclassés en résultat net au moment de la cession d'un établissement à l'étranger.

Couvertures de juste valeur d'investissements disponibles à la vente

Les variations de la juste valeur de dérivés désignés et admissibles comme couvertures de juste valeur d'un placement disponible à la vente sont immédiatement comptabilisées en résultat net, de même que toute variation de la juste valeur du placement disponible à la vente couvert attribuable au risque couvert. La variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et la variation de l'élément couvert attribuable au risque couvert sont comptabilisées en résultat net, au même poste.

La comptabilité de couverture cesse lorsque la Société annule la relation de couverture, ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture.

10.2 – Modifications appliquées pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015

Les modifications suivantes aux normes existantes ont été appliquées par la Société à compter du 1er janvier 2015 :

- > Les modifications intitulées « *Régimes à prestations définies : Cotisations des membres du personnel* » (modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*) s'appliquent aux cotisations versées par des membres du personnel ou des tiers à un régime à prestations définies et visent à simplifier la comptabilisation des cotisations qui ne sont pas liées au nombre d'années de service.
- > Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2010-2012), qui comprennent notamment les modifications suivantes :
 - Les modifications à l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, exigent qu'une entité fournisse des informations sur les jugements portés par la direction lors de l'application des critères de regroupement aux secteurs opérationnels et clarifient le fait qu'un rapprochement entre le total des actifs des secteurs à présenter et les actifs de l'entité doit être fourni uniquement si les montants des actifs du secteur sont régulièrement fournis au principal décideur opérationnel.
 - Les modifications à l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, clarifient le fait que la publication de l'IFRS 13 n'a pas eu pour effet d'enlever à l'entité la possibilité d'évaluer les créances et les dettes à court terme sans taux d'intérêt stipulé au montant de la facture non actualisé, lorsque l'effet de la non-actualisation est négligeable.
- > Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2011-2013), qui comprennent notamment les modifications suivantes :
 - Les modifications à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, clarifient le fait que le champ d'application de l'IFRS 3 ne s'applique pas à la comptabilisation de la formation de tous types de partenariats dans les états financiers dudit partenariat.
 - Les modifications à l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, clarifient le fait que l'exception relative aux portefeuilles permettant d'évaluer la juste valeur d'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers sur une base nette s'applique à l'ensemble des contrats compris dans le champ d'application de l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, que ces contrats répondent ou non à la définition d'actifs financiers ou de passifs financiers.

L'application des modifications énumérées ci-dessus n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

10.3 – Normes et modifications publiées en vue d'être adoptées à une date ultérieure

Les modifications suivantes aux normes ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, et l'application anticipée est permise:

- > La modification intitulée « *Éclaircissement sur les modes d'amortissement acceptables* » (modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*) : i) les modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, interdisent aux entités d'utiliser la méthode fondée sur les produits pour l'amortissement des immobilisations corporelles; et ii) les modifications à l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, introduisent une présomption réfutable selon laquelle les produits ne constituent pas une base appropriée pour l'amortissement d'une immobilisation incorporelle, à l'exception de deux cas limités.
- > La modification intitulée « *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise* » (modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*) : i) lorsqu'une entité vend ou apporte des actifs qui constituent une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui contient une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci, le profit ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé en entier; et ii) lorsqu'une entité vend ou apporte des actifs qui ne constituent pas une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui ne contient pas une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise, le profit ou la perte de cette transaction est comptabilisé uniquement à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou cette coentreprise, c'est-à-dire que la quote-part de l'entité dans le profit ou la perte est éliminée.
- > L'*initiative concernant les informations à fournir* (modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*) comprend plusieurs modifications à portée limitée visant à améliorer les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir incluses dans les normes actuelles.
- > Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012-2014) :
 - Les modifications à l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, ajoutent des directives précises qui s'appliquent lorsqu'une entité reclasse un actif (ou un groupe destiné à être cédé) de la catégorie « détenu en vue de la vente » à la catégorie « détenu en vue d'une distribution aux propriétaires » (ou vice versa), ou lorsqu'une entité cesse de comptabiliser des actifs comme détenus en vue d'une distribution.
 - Les modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, contiennent : i) des indications supplémentaires visant à préciser si un mandat de gestion constitue un « lien conservé » avec un actif transféré aux fins des informations à fournir sur les actifs transférés; et ii) des indications à savoir si les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers devaient, ou non, être étendues aux états financiers intermédiaires résumés.
 - Les modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, précisent que les obligations d'entreprise de haute qualité utilisées pour estimer le taux d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi doivent être libellées dans la même monnaie que les prestations devant être versées.

- Les modifications à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, (l'« IAS 34 ») précisent les obligations concernant les informations à fournir selon l'IAS 34 qui ne sont pas fournies dans les états financiers intermédiaires, mais présentées ailleurs dans le rapport financier intermédiaire. Selon les modifications, de telles informations doivent être incorporées par renvoi à une autre partie du rapport financier intermédiaire, qui est consultable par les utilisateurs des états financiers intermédiaires aux mêmes conditions et en même temps que les états financiers intermédiaires.

Les normes suivantes ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, et l'application anticipée est permise :

- > L'IFRS 9, *Instruments financiers*, porte principalement sur : i) le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; ii) le nouveau modèle de dépréciation pour la comptabilisation des pertes attendues; et iii) la nouvelle méthode de comptabilité de couverture.
- > L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, énonce un modèle global unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Elle remplacera les normes actuelles sur la comptabilisation des produits, notamment l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications et de ces normes sur ses états financiers.

11 – Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes, ainsi que certaines pratiques de gestion des risques de la Société, sont décrits à la section 13 du « Rapport de gestion » inclus dans le rapport financier 2014 de la Société. Il n'y a eu de changements importants ni à ces risques et incertitudes, ni à ces pratiques de gestion des risques, au cours des neuf premiers mois de 2015.

12 – Informations trimestrielles et informations sectorielles de 2014 retraitées, par trimestre

12.1 – Informations trimestrielles

(EN MILLIONS DE \$ CA, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION ET LES DIVIDENDES PAR ACTION)	2015			2014 ⁽¹⁾				2013
	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE
Produits	2 433,2	\$ 2 250,4	\$ 2 257,1	\$ 2 818,0	\$ 2 004,1	\$ 1 696,5	\$ 1 720,1	\$ 2 124,3
RAII	303,3	\$ 43,6	\$ 101,2	\$ 1 439,1	\$ 155,7	\$ 113,7	\$ 168,9	\$ 190,0
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C	33,3	(18,5)	\$ 67,0	(255,6)	(28,9)	(46,9)	\$ 30,8	(31,3)
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI:								
Provenant de l'Autoroute 407	31,5	\$ 31,5	31,5	34,4	29,4	29,4	29,4	41,9
Provenant d'AltaLink	–	–	–	48,8	58,9	44,7	23,2	39,3
Provenant des autres ICI	159,4	13,6	5,9	1 319,0	0,7	4,9	11,2	42,6
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	224,2	26,5	104,4	1 146,6	60,0	32,1	94,6	92,5
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	9,1	4,4	0,4	0,3	0,7	0,1	0,1	0,1
Résultat net	233,3	\$ 30,9	\$ 104,8	\$ 1 147,0	\$ 60,8	\$ 32,1	\$ 94,7	\$ 92,6
Résultat de base par action (\$)	1,50	\$ 0,17	\$ 0,68	7,52	0,39	0,21	0,62	0,61
Résultat dilué par action (\$)	1,49	\$ 0,17	\$ 0,68	7,51	0,39	0,21	0,62	0,61
Dividendes déclarés par action (\$)	0,25	\$ 0,25	\$ 0,25	0,25	0,24	0,24	0,24	0,24

⁽¹⁾ La Société a effectué un retraitement rétrospectif d'éléments de ses comptes consolidés de résultat pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2014, afin de refléter une augmentation de 12,3 millions \$ (8,9 millions \$ après impôts) de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz, par suite de la révision de la répartition préliminaire du prix d'acquisition de Kentz. Les chiffres comparatifs ont été ajustés en conséquence. Pour plus de détails, voir la note 16C des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre de 2015.

12.2 – Information sectorielles de 2014 retraitées, par trimestre

Comme il est précisé à la section 7, la Société a révisé ses secteurs à présenter en fonction des changements apportés à sa structure interne de présentation de l'information financière et modifié son indicateur du résultat pour ses secteurs à présenter. Les tableaux ci-dessous résument les produits, le RAI et le carnet de commandes trimestriels retraités, par secteur, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Produits sectoriels de 2014 retraités, par trimestre

(EN MILLIONS DE \$ CA)		2014				
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	TOTAL	
Mines et métallurgie	261,3 \$	247,0 \$	234,3 \$	229,2 \$	971,8 \$	
Pétrole et gaz	1 049,4	448,2	129,0	103,5	1 730,1	
Énergie	476,2	269,1	317,7	287,4	1 350,3	
Infrastructures						
Infrastructures et construction	487,8	485,0	502,6	493,7	1 969,1	
Opérations et maintenance	342,6	311,6	284,0	375,2	1 313,4	
Sous-total - Infrastructures	830,4	796,6	786,6	868,9	3 282,5	
Total - I&C	2 617,3	1 760,8	1 467,6	1 488,9	7 334,7	
ICI	200,7	243,3	228,8	231,2	904,1	
Total	2 818,0 \$	2 004,1 \$	1 696,5 \$	1 720,1 \$	8 238,8 \$	

RAII sectoriels de 2014 retraités, par trimestre

(EN MILLIONS DE \$ CA)		2014				
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	TOTAL	
Mines et métallurgie	(41,2) \$	25,5 \$	11,2 \$	11,2 \$	6,7 \$	
Pétrole et gaz	(21,3)	26,9	(7,9)	0,3	(2,0)	
Énergie	11,7	16,3	28,6	25,0	81,6	
Infrastructures						
Infrastructures et construction	(123,4)	(12,9)	(9,2)	16,7	(128,8)	
Opérations et maintenance	5,0	10,6	10,9	17,3	43,8	
Sous-total - Infrastructures	(118,4)	(2,3)	1,6	34,0	(85,0)	
Total - I&C	(169,3)	66,4	33,6	70,5	1,2	
ICI	1 744,0	181,6	154,8	129,8	2 210,2	
RAII total provenant des secteurs d'activité	1 574,7 \$	248,0 \$	188,4 \$	200,3 \$	2 211,4 \$	
Moins :						
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs et autres non alloués aux secteurs	(11,6) \$	(36,5) \$	(48,1) \$	(30,4) \$	(126,6) \$	
Coûts de restructuration	(94,0)	(13,8)	(0,9)	(1,2)	(109,9)	
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	(6,7)	(30,0)	(25,9)	–	(62,5)	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz	(24,2)	(12,3)	–	–	(36,5)	
Reprise des participations ne donnant pas le contrôle avant impôts sur le résultat	1,0	0,3	0,1	0,1	1,5	
RAII	1 439,1 \$	155,7 \$	113,7 \$	168,9 \$	1 877,4 \$	

Carnet de commandes de 2014 retraités, par trimestreAU 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS \$ CA)

2014

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL
Mines et métallurgie	222,9 \$	668,2 \$	– \$	891,1 \$
Pétrole et gaz	3 169,2	1 522,3	–	4 691,5
Énergie	349,1	2 033,2	–	2 382,3
Infrastructures				
Infrastructures et construction	584,6	1 861,7	–	2 446,3
O&M	–	–	2 102,6	2 102,6
Total	4 325,9 \$	6 085,4 \$	2 102,6 \$	12 513,9 \$

AU 30 JUIN
(EN MILLIONS \$ CA)

2014

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL
Mines et métallurgie	224,5 \$	730,3 \$	– \$	954,8 \$
Pétrole et gaz	283,6	62,8	–	346,4
Énergie	406,1	1 885,1	–	2 291,2
Infrastructures				
Infrastructures et construction	611,8	2 165,2	–	2 776,9
O&M	–	–	1 843,9	1 843,9
Total	1 526,0 \$	4 843,4 \$	1 843,9 \$	8 213,2 \$

AU 31 MARS
(EN MILLIONS \$ CA)

2014

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL
Mines et métallurgie	282,1 \$	239,3 \$	– \$	521,4 \$
Pétrole et gaz	332,2	57,6	–	389,8
Énergie	360,7	2 053,1	–	2 413,8
Infrastructures				
Infrastructures et construction	629,3	2 430,9	–	3 060,2
O&M	–	–	1 988,9	1 988,9
Total	1 604,3 \$	4 780,9 \$	1 988,9 \$	8 374,1 \$

13 – Contrôles et procédures

Le chef de la direction et le chef des affaires financières de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir l'assurance raisonnable que:

- > l'information importante relative à la Société leur est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis; et que
- > l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports que la Société dépose ou transmet en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont également conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période commençant le 1er juillet 2015 et se terminant le 30 septembre 2015, qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

14 – Événement postérieur à la date de clôture

Compte tenu de la faiblesse persistante de la conjoncture économique, la Société a poursuivi ses efforts de restructuration après le 30 septembre 2015 en lançant le programme « STEP Change ». Ce programme vise à rendre la Société plus agile et plus axée sur la clientèle, et à lui permettre d'améliorer davantage son efficacité opérationnelle, notamment au moyen d'une meilleure structuration des unités opérationnelles et fonctionnelles. Il rendra également la Société plus concurrentielle, ce qui rehaussera la valeur offerte à la clientèle. La Société prévoit donc y consacrer une somme supplémentaire d'environ 50 millions \$ (après impôts) en plus des 40 millions \$ annoncés au deuxième trimestre de 2015. De ce dernier montant, environ 10 millions \$ ont déjà été engagés au troisième trimestre de 2015. La Société s'attend à constater les coûts supplémentaires au quatrième trimestre de 2015.